



FOCUS sur 2020



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants

Préavis 01/2021

**RAPPORT DE
GESTION**

et DES FINANCES 2020

Réseau d'Accueil des Toblerones


(Ci-après RAT)

Préavis 01 / 2021

du Comité de Direction à l'attention des déléguées et délégués du Conseil intercommunal relatif au RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2020.

Contact :

Réseau d'Accueil des Toblerones
Route de Cité-Ouest 2
CH - 1196 Gland
info@reseautoblerones.ch

 +41 22 354 94 40

www.reseautoblerones.ch

Table des matières

1.	LES ÉLÉMENTS PERTINENTS.....	5
2.	L'AVANT-PROPOS.....	6
3.	L'ORGANISATION.....	7
4.	LES INDICATEURS DE GESTION.....	8
4.1	Les conclusions.....	11
5.	LA FICHE TECHNIQUE DU RAT 2020	12
5.1	L'évolution du RAT depuis 2011	12
6.	L'ÉTAT DES FINANCES DU RAT	13
6.1	Le préambule	13
6.2	Les comptes Pertes et Profits.....	13
6.3	Le Bilan comparé.....	13
7.	La COVID-19 et les aides financières	14
7.1	Le manque à gagner Covid-19	14
7.2	Les aides financières « Covid-19 ».....	15
7.3	La synthèse des impacts financiers dus au coronavirus	15
7.4	L'exploitation des structures d'accueil était assurée	16
8.	LA RÉTROSPECTIVE 2020.....	17
8.1	Le Conseil intercommunal.....	17
8.2	Les séances du Comité de Direction	17
8.3	Les objectifs et les réflexions stratégiques	17
8.4	Brèves.....	18
8.5	Le suivi des contrôles des revenus parentaux	21
8.6	La liste d'attente et plan de développement	22
9.	L'INFORMATIQUE	23
10.	L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU	24
10.1	L'évolution des heures d'accueil	24
10.2	L'évolution des heures d'accueil par structure en 2020	25
10.3	L'évolution du nombre d'heures par commune et par type d'accueil	26
10.4	Le nombre d'enfants placés au 15 novembre 2020.....	27
10.5	Où sont placés les enfants des communes ?	28
10.6	L'analyse de la distribution des revenus	29
10.7	L'évolution des prix des prestations d'accueil	30
10.8	Le résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2020.....	32
10.9	Les participations communales aux charges de l'administration	32
10.10	Les participations communales aux charges de l'AFJ	34
11.	LE RAPPORT DE COMPTABILITÉ.....	35
11.1	La révision.....	35
11.2	Les amortissements	35
11.3	Les évènements postérieurs au bouclement des comptes	35
11.4	L'affectation de la subvention octroyée par la FAJE	35
11.5	Le bilan consolidé du RAT.....	35
11.6	Le compte PP relatif à la structure 1000 : RAT Administration.....	36
11.7	Le compte PP relatif à la structure 1010 : AFJ	37
11.8	Le compte PP relatif à la structure 1005 : Accords inter-réseaux.....	38
11.9	L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020.....	38
12.	LA PAROLE AUX STRUCTURES	39
12.1	L'accueil Familial de Jour.....	39
12.1.1	Le bilan des activités de l'AFJ	41
12.2	L'accueil pré- et parascolaire collectif	42

12.2.1	Fondation des Centres de Vie Infantine La Ruche - Gland et Vich.....	42
12.2.2	Les Colibris Vernay - Eikenøtt – Amandier – Gland	46
12.2.3	L’AISGE – Arzier-Le Muids – Givrins - Trélex - St-Cergue	47
12.2.4	Crèche Ô comme 3 Pommes et UAPE Le Pommier - Le Vaud	48
12.2.5	Crèche Garderie Les Colinets - Begnins.....	49
12.2.6	UAPE La Fourmilière – Prangins	50
12.2.7	UAPE Les Vichings - Vich.....	50
12.2.8	UAPE Le Petit Dragon - St-George	51
13.	LES CONCLUSIONS	52
14.	LA LISTE DES ABBRÉVIATIONS	53
15.	LES ANNEXES.....	54



1. LES ÉLÉMENTS PERTINENTS

Eléments financiers et résultat :

- 1) Les opérations de bilan ont évolué de manière positive. L'état financier du RAT est solide et stable ;
- 2) Sous réserve de leur bouclement, les résultats de toutes les structures d'accueil du RAT sont équilibrés ; (marge anticipée EBIT 1.6%) ;
- 3) La fermeture des structures d'accueil du 17 mars au 11 mai 2020 a engendré un manque à gagner de CHF 471'048.— ; il a pu être compensé durant la deuxième partie de l'année ;
- 4) Le résultat de l'administration du RAT est équilibré ;
- 5) Le résultat annuel de l'AFJ atteste de la bonne marche des affaires et affiche un excédent de recettes de CHF 79'312.— ;
- 6) Le contrôle des revenus annuels parentaux a permis de rembourser CHF 219'379.— aux communes ;
- 7) La FAJE a renforcé le financement de l'Accueil Familial de Jour de CHF 78'500.— ;
- 8) La subvention de la FAJE destinée aux structures d'accueil du RAT s'élève ainsi à CHF 3'768'994.—.

L'évolution du réseau - rétrospective:

- 1) Le nombre d'heures d'accueil a augmenté de 5%, un total de 1'969'292 heures contractuelles a été enregistré ;
- 2) Le nombre d'enfants a également augmenté de 5% ; 2'152 enfant ont fréquenté les structures d'accueil du réseau en 2020 ;
- 3) La récapitulation de toutes les données financières des réseaux du Canton (interFAJE) permet de disposer et comparer des chiffres consolidés. Leur analyse renseigne sur l'évolution de la répartition des charges entre les réseaux ;
- 4) La FAJE nous a transmis les indicateurs du bassin économique lémanique. Ces indications nous permettent de nous situer parmi les partenaires qui opèrent dans la région avec un même tissu social ;
- 5) Les prix des prestations offertes par le RAT sont entièrement dans la norme et se situent dans la moyenne du Canton. Au demeurant, les prix des prestations sont stables depuis 10 ans ;
- 6) La participation moyenne de 26.13 % des communes membres du RAT aux charges totales¹ est très basse en comparaison avec les autres réseaux du bassin économique lémanique ;
- 7) La participation des communes aux charges de l'administration sera plafonnée à CHF 12.50/habitant pour la prochaine législature ;
- 8) En vertu de la Loi sur les subventions, une nouvelle convention de collaboration a été conclue avec toutes les structures affiliées au RAT ;
- 9) La liste d'attente est restée très volatile s'agissant de l'impact de la Covid-19. Le taux d'occupation moyen s'est pourtant installé à 85% pour toutes les structures d'accueil ;
- 10) Les investissements en matière d'informatique sont modestes en comparaison avec le volume traité (0.56% du volume d'affaires par année) ;
- 11) L'évolution de nos places d'accueil suit le plan de développement. En attendant l'ouverture de deux nouvelles crèches garderies à Gland et à Prangins en 2022, il manque actuellement une structure d'accueil de 22 places ;
- 12) Les structures d'accueil étaient fermées du 17 mars au 11 mai 2020. L'AFJ a assuré l'accueil d'urgence.
- 13) La recherche en personnel remplaçant a été l'une des préoccupations les plus importantes durant la période de la Covid-19 ;
- 14) Le RAT a traversé la période Covid-19 avec résilience et a évolué positivement, malgré les défis rencontrés.

¹ charges totales y compris l'administration

2. L'AVANT-PROPOS

Au fil des jours, année après année, nos collaboratrices et collaborateurs amènent tout leur enthousiasme, leur dynamisme et leur professionnalisme pour faire du RAT le partenaire privilégié de l'accueil de jour des enfants dans notre région. Le RAT leur exprime ses sincères remerciements pour tout leur travail et soutien et, notamment, pour tout l'engagement exceptionnel durant cette année particulière.

Il y a quelques années en arrière, ne pouvant plus être réduit à l'espace de vie privé, l'accueil de jour des enfants est pleinement entré dans le domaine public. Il se situe au croisement du partenariat instauré par la LAJE entre l'Etat, les communes, les employeurs, les réseaux d'accueil de jour des enfants et les utilisateurs. Le RAT, l'un des réseaux les plus importants du Canton, a évolué avec succès durant la dernière législature.

En guise de prologue à ce rapport de gestion 2020 et afin de rendre hommage aux membres du CoDir de la législature écoulée, il convient – avant toute chose – de faire une rétrospective sur les performances accomplies qui se synthétisent au nombre de quatre :

Primo, il est à relever le dynamisme et la volonté de suivre l'évolution de la demande et de la coller à la réalité du terrain en offrant de nouvelles possibilités d'accueil à une population en manque de places. Il a été possible d'augmenter, de façon coordonnée, la capacité d'accueil. Le nombre de places en accueil pré- et parascolaire collectif a été consolidé durant la législature.

En deuxième lieu, il est à noter l'effort constant consenti à la maîtrise des coûts, car l'augmentation de l'offre se heurte inéluctablement à la question de l'évolution des charges. Il en résulte, par exemple, qu'en comparaison cantonale et régionale, le coût par place d'accueil est entièrement dans la norme et se situe dans la moyenne pondérée du Canton. Au demeurant, le RAT a pu renforcer sa propre situation financière qui à la lumière du bouclage 2020,

affecté par la Covid-19, reflète un état financier solide et stable.

A ce stade de l'énumération, il convient d'évoquer l'Accueil Familial de Jour, ce dispositif qui est devenu incontournable au bon fonctionnement du réseau, car il permet de répondre à la demande avec flexibilité et sans infrastructure fixe, ce qui a des répercussions économiques importantes. Le métier d'AMF reste un vrai défi, pourtant quelque 47 collègues accueillantes (sur 108) ont obtenu une gratification pour leurs 10 ans de service. Le RAT a développé l'activité de l'AFJ en mettant en place une vision d'avant-garde en matière de gestion de l'AFJ ce qui lui mérite d'être l'un des dispositifs d'AFJ les plus importants et plus performants du Canton.

En dernier lieu, il est à souligner l'effort accordé au développement des outils informatiques performants afin de maîtriser les charges en personnel liées à l'administration du Réseau ; au vu du volume d'affaires traité, les outils informatiques et leur maintenance sont devenus incontournables.

Fort de ces constats, il sied de féliciter les membres du CoDir qui se sont investis avec détermination et enthousiasme dans l'accueil de jour des enfants de notre région et qui ont contribué à l'évolution et au succès du RAT durant la période de législature 2016 à 2021.

Tandis que la transformation fonctionnelle de la famille² contemporaine et les exigences de notre nouvelle société continuent à rester un enjeu déterminant, que le coût et le financement de cette prise en charge externalisée continuent à susciter de vifs débats, que l'informatique est en train de révolutionner le traitement administratif, le défi de la prochaine législature sera marqué, encore, par une importante progression du nombre d'enfants accueillis, répondant ainsi aux besoins des familles d'aujourd'hui et à ceux de la société de demain.

Marco Baiguini
Secrétaire général du RAT

² Voir préavis 01/2015 : Un nouveau partage du travail éducatif entre les familles et la société.
Pierre-Yves Troutot, sociologue, ancien directeur de la haute école de travail social, HES-SO Genève.

3. L'ORGANISATION

Conseil Intercommunal du RAT :

Mme Stiefel Anne	Présidente	
M. Menoud Philippe	Vice-président	→ jusqu'au 29 septembre 2020
Mme Salamin Antonella	Vice-présidente	→ depuis le 30 septembre 2020

Comité de Direction du RAT :

Mme Girod Christine	Présidente, Administration générale, finances, communication
M. Bovy Étienne	Vice-président, Accueil Familial de Jour
M. Oldacre Jonathan	Plan de développement, informatique et relations avec les communes membres
Mme Vogel Evelyne	Ressources humaines, relations inter-réseaux
Mme Zellweger Regula	Accueil collectif

Administration :

M. Baiguini Marco	Secrétaire général
-------------------	--------------------

Commission de Gestion et Finances :

M. Mawjee Rasul	1 ^{er} Membre
Mme Durnat Alice	Membre
Mme Étoupe Céline	Membre
Mme Jaccard Monya	Membre
M. Marzer Cédric	Membre

Organe de révision :	Fiduciaire Heller SA
----------------------	----------------------

4. LES INDICATEURS DE GESTION

L'art. 51 LAJE mentionne les obligations de la FAJE, notamment le contrôle de l'utilisation des subventions qu'elle octroie; ce qui implique d'établir un décompte final documenté sur la base des comptes clôturés des structures et des réseaux.

Cela étant dit, la création de la plateforme de collecte de données financières des structures d'accueil du Canton, InterFAJE.ch, permet depuis 2015 de disposer de chiffres consolidés. Tenant compte des **charges totales**, leur analyse renseigne sur l'évolution de plusieurs indicateurs, notamment celui de la répartition des coûts entre les contributeurs principaux ainsi que du coût de la place à plein temps des différents types d'accueil. Lesdits indicateurs documentent les modifications dans la répartition des charges entre les communes et les parents.

Pour une comparaison des points précités au sein des réseaux de La Côte, la FAJE nous a transmis les indicateurs du **bassin économique lémanique**³. En parallèle, il convenait également de mesurer l'impact de la taille d'un réseau sur les charges. La taille du réseau est exprimée par le nombre d'heures d'accueil.

Partant, s'agissant des contributions communales, il y a premièrement lieu de distinguer entre éléments maîtrisables et non maîtrisables en matière de gestion des coûts, soit :

Éléments maîtrisables :

- la politique tarifaire ;
- l'ouverture de nouvelles places (plan de développement et plan financier agréé) ;
- le taux d'occupation des structures d'accueil ;
- les charges de l'administration des structures d'accueil ainsi que du réseau ;
- les économies d'échelle.

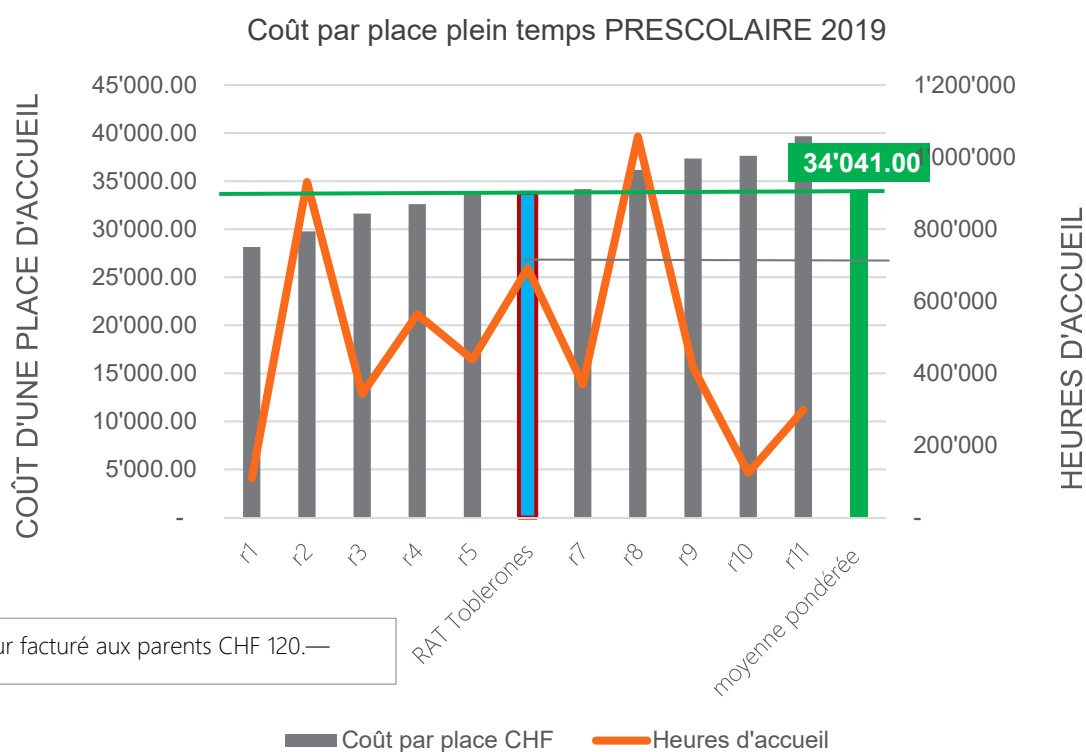
Éléments non maîtrisables :

- le nombre d'enfants de la Commune accueillis dans une structure du RAT ainsi que leur âge ;
- le revenu des parents (impact direct sur le subventionnement des communes)
- le nombre d'enfants au bénéfice d'accords inter-réseaux
- le nombre de fratries dans le réseau

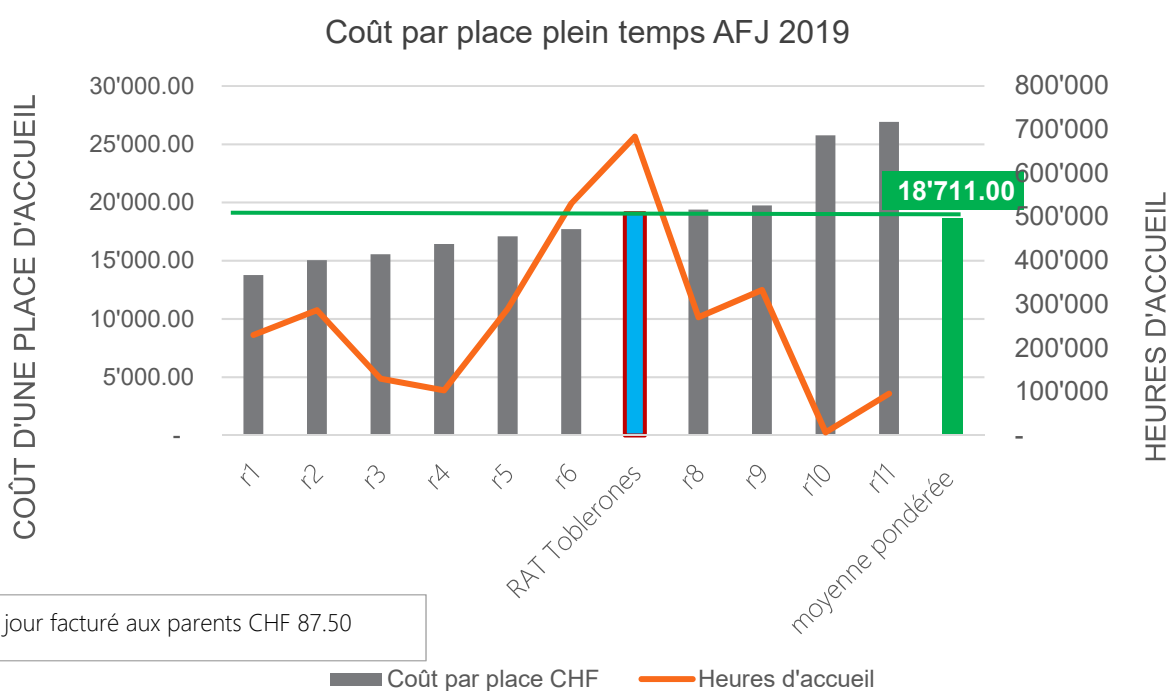
Ci-après, suivent des tableaux qui reflètent le coût par place à plein temps et par type d'accueil (y compris les charges de l'administration) au sein du RAT ainsi que les réseaux du bassin économique lémanique. Le coût annuel d'une place est influencé par une multitude de facteurs, dont: le poids des charges locatives ou des amortissements, le niveau des salaires du personnel, (fixé en fonction de l'expertise et de l'ancienneté), les frais de gestion de la structure et de l'administration du réseau, etc. Le calcul consiste à ramener l'ensemble des charges d'exploitation saisies sur InterFAJE par type d'accueil au nombre de places.

³ Comparaison entre les réseaux de : AJEMA – Morges, AJENOL – nord-ouest lausannois, AJERCO – Cossonay, AJERE – Rolle, AJESOL – sud-ouest lausannois, Asse & Boiron, AJET – Terre Saine, Dame Tartine – Morges, EFAJE – Gros-de-Vaud, Nyon et RAT.

→ Comparaison sur l'ensemble des coûts⁴ entre les réseaux du bassin économique lémanique, chiffres 2019.

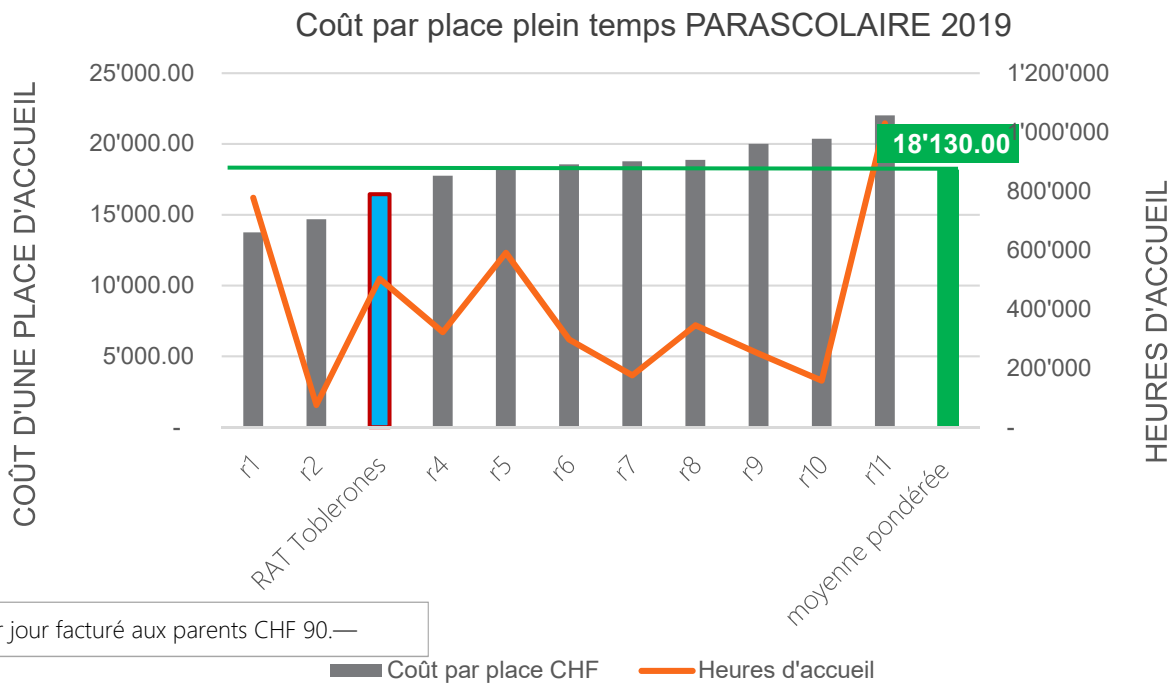


- 1) Le coût moyen de la place d'accueil (en vert) s'élève à CHF 34'041.— et oscille entre CHF 28'129.— et CHF 39'659.— (RAT = 33'769.—).
- 2) La taille du réseau est représentée par le nombre d'heures d'accueil.
- 3) Le coût de la place « plein temps » PRESCOLAIRE se situe dans la moyenne des réseaux analysés.
- 4) Avec 691'522 heures d'accueil, le RAT est un acteur clé dans la région.



⁴ charges totales y compris l'administration

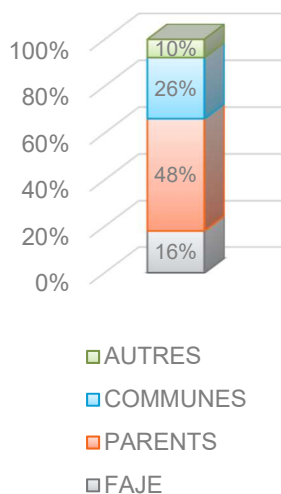
- 1) Le coût moyen de la place d'accueil (en vert) s'élève à CHF 18'711.— et oscille entre CHF 13'768.— et CHF 26'924.— (**RAT CHF 19'083.—**).
- 2) Avec 694'297 heures d'accueil prestées, l'AFJ du RAT est le dispositif le plus important du bassin économique lémanique et l'un des plus importants du Canton.
- 3) Le coût de la place « plein temps » de l'AFJ du RAT se situe légèrement au-dessus de la moyenne des réseaux analysés (conditions salariales plus favorables de nos AMF).



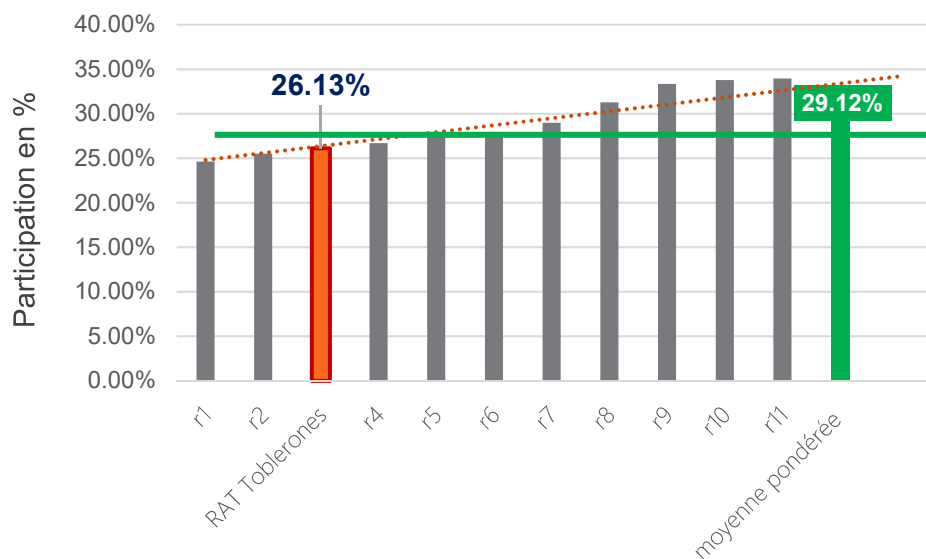
- 1) Le coût moyen de la place d'accueil (en vert) s'élève à CHF 18'130.— et oscille entre CHF 13'750.— et CHF 22'0017.— (**RAT CHF 16'454.—**).
- 2) Le coût de la place « plein temps » PARASCOLAIRE se situe au-dessous de la moyenne des réseaux analysés.

Avec 26.13 % de participation moyenne des communes membres du RAT aux charges totales (y compris les charges de l'administration), force est de constater que ladite participation est basse en comparaison avec les autres réseaux du bassin économique lémanique. La comparaison avec tous les réseaux du Canton laisse émerger la même réalité. Cela étant dit et en contrepartie, la participation des parents du RAT est plus importante que dans les autres réseaux. Ceci ne met toutefois pas en cause les composantes sociales de notre politique tarifaire mais est essentiellement un phénomène lié au tissu économique et social de notre région et à la qualité financière des parents placeurs qui, à hauteur de 46%, paient les prestations au tarif maximum. L'autre important contributeur aux coût d'accueil est la FAJE qui subventionne le personnel éducatif à hauteur de 30% des charges salariales, charges sociales comprises (= ~16% des charges totales).

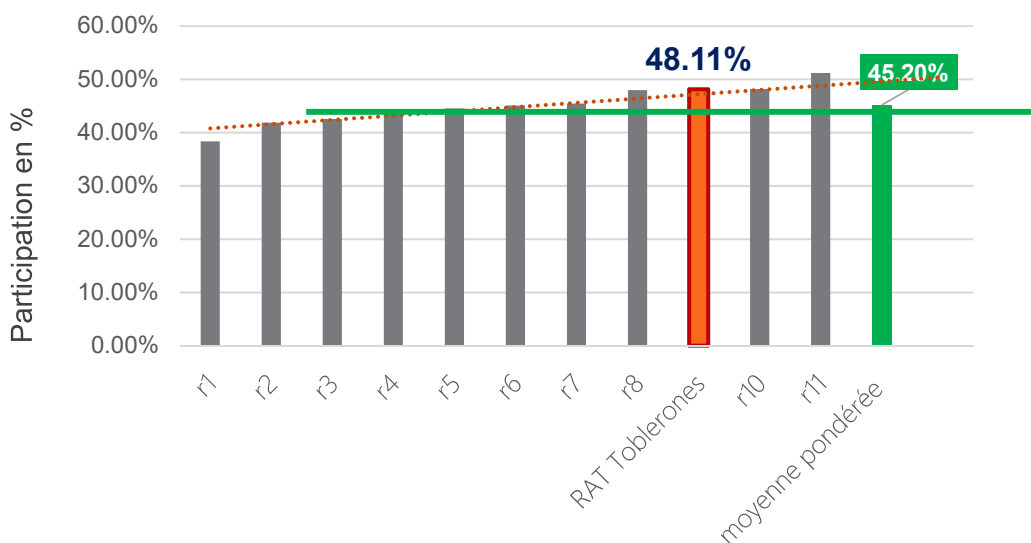
Participation au total des coûts (charges totales)



Participation **communale** en (%) au coût de l'accueil collectif



Participation des **parents** en (%) au coût de l'accueil collectif



4.1 Les conclusions

Le coût par place du RAT, (pour les trois types d'accueil) est entièrement dans la norme et se situe dans la moyenne pondérée du Canton.

Les petits réseaux ont tendance à avoir des coûts par place à plein temps plus élevés que les réseaux avec une taille moyenne.

La participation des communes du RAT aux charges d'accueil est basse en comparaison avec les autres réseaux du bassin économique lémanique.

5. LA FICHE TECHNIQUE DU RAT 2020

NOMBRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL

22

10 Nursery-garderies
11 Unités d'accueil pour écoliers
1 Structure d'AFJ

NOMBRE DE PLACES

1'386

Précolaires : 346
Parascolaires : 648
Accueil Familial de Jour : 392

NOMBRE D'HEURES D'ACCUEIL

1'969'292

Accueil préscolaire 703'911
Accueil parascolaire 587'175
Accueil Familial de Jour 678'206

NOMBRE D'ENFANTS (AU 15.11.2020)

2152

Précolaires : 570
Parascolaires : 922
Accueil Familial de Jour : 660

NOMBRE D'AMF

108

NOMBRE D'EMPLOYÉ(E)S

**251 EPT
442 employé(e)s**

5.1 L'évolution du RAT depuis 2011

		2011	2016	2020
Places	garderies	155	310	346
	UAPE	222	420	648
	AFJ	386	396	392
HEURES	contractuelles	928'880	1'630'200	1'969'292
ENFANTS		1'175	1'804	2'152
Volume en CHF		10.5 millions	20 millions	27 millions
Sites d'accueil		10	20	22
AMF		110	110	108
TOTAL EPT/nombre employé(e)s	y compris les AMF			251 EPT / 442 employé(e)s

6. L'ÉTAT DES FINANCES DU RAT

6.1 Le préambule

Le Conseil intercommunal est prié de statuer sur les comptes du RAT qui sont composés de trois comptes affectés, soit :

- le compte 1000 en ce qui concerne les charges de l'administration assurant la gestion générale du RAT. Il est financé au CHF/habitant (le total des charges est divisé par le nombre d'habitants) ;

→ Pour l'année 2020, la contribution des communes aux charges administratives du RAT s'élève à CHF 16.39 / habitant. Le budget 2021, selon le préavis 02/2020, prévoit une contribution plafonnée à CHF 12.50 et arrêtée pour la période de la prochaine législature. (voir Chapitre 10.9).

- le compte 1005 relatif aux accords inter-réseaux. Les charges des enfants du RAT placés dans un autre réseau conventionné sont répercutées intégralement à la commune de domicile de l'enfant.
- le compte 1010 relatif aux charges de l'Accueil Familial de Jour. Il est financé, après déduction de la subvention de la FAJE, par les communes et les parents, proportionnellement aux prestations consommées ainsi que la capacité financière de ces derniers.

Le Conseil intercommunal ne statue pas sur les charges et produits des structures d'accueil collectives pré- et parascolaires affiliées au RAT. En effet, lesdites unités d'accueil étant organisées en fondations, associations ou entités communales, produisent leurs propres budgets conformes au plan comptable unifié du RAT.

6.2 Les comptes Pertes et Profits

Les comptes Pertes et Profits ci-après illustrent le résultat opérationnel de l'exercice 2020 :

Montants en CHF	Budget	Charges	Produits	Résultat annuel
RAT	650'435	570'089	578'400	8'311
AFJ	6'929'850	6'806'690	6'886'002	79'312
INTER-RÉSEAUX	192'833	225'893	225'893	--

6.3 Le Bilan comparé

Le Bilan comparé (voir ANNEXE 1) pour l'année 2020 illustre la situation financière du RAT au 31.12.2020 ; En mai 2020, suite à l'équilibrage des comptes des structures, le RAT a pu renforcer sa couverture financière en anticipation d'éventuelles répercussions financières dues à la Covid-19.

7. La COVID-19 et les aides financières

7.1 Le manque à gagner Covid-19

L'ordonnance fédérale Covid-19 du 20 mai 2020 excluait de facto une aide aux institutions exploitées par les pouvoirs publics. Le Conseil d'État vaudois s'est cependant engagé à apporter une aide à l'ensemble des institutions, qu'elles soient éligibles ou non pour une aide selon l'ordonnance fédérale. Le Conseil d'État a décidé de traiter toutes les structures d'accueil du Canton de Vaud de façon identique et ainsi d'indemniser, à hauteur de 67% des pertes, les structures d'accueil qui n'étaient pas éligibles à un soutien au titre de l'ordonnance fédérale. L'aide est subsidiaire à toute autre compensation des charges salariales prévue par les assurances sociales ainsi qu'à d'éventuelles prestations mises en œuvre par la Confédération pour atténuer les conséquences économiques des mesures de lutte contre le coronavirus. Les aides reçues à ce titre ont dû être déduites des pertes subies (avant indemnisation).

La fermeture des structures d'accueil pour la période du 15 mars au 11 mai 2020 a engendré un manque à gagner total de CHF 471'048.— ;

Structure d'accueil	manque à gagner par structure d'accueil	
C: Crèche Le Relais des Mômes	-	72'449.25
C: Do Ré Mi'el	-	68'447.75
C: Graines de Marmots	-	93'625.00
C: Le Colibri Eikenøtt	-	120'335.55
C: Le Colibri Vernay	-	211'065.65
C: Le Pas'Sage	-	61'022.65
C: Les Colinets	-	63'495.30
C: Les Petits Ecoreuils	-	46'265.55
C: Les P'tites Pattes	-	75'252.95
C: Ô comme trois pommes	-	59'605.35
F: AFJ - RAT	-	569'931.95
U: Graines de Marmots	-	88'058.20
U: La Cour des Copons	-	38'626.05
U: La Fourmilière	-	95'155.25
U: Le Pommier	-	7'384.20
U: L'Entre'Act	-	124'857.12
U: UAPE Le Petit Dragon	-	15'544.15
U: UAPE Le Relais des Mômes	-	75'287.05
U: UAPE Les Petits Ecoreuils	-	30'592.10
U: Uni'Vert	-	124'279.62
U: Uni'Vert 2 6P	-	14'816.20
Total général	-	2'056'096.89

7.2 Les aides financières « Covid-19 »

	RHT	Accueil d'urgence	Aide cantonale	Aide fédérale
La Ruche	425'306.10	-	-	-
AISGE	-	-	243'150.00	-
Le Colibri	296'768.95	-	-	-
Les Colinets	-	-	-	56'983.00
La Fourmilière	-	-	47'094.00	-
Le Petit Dragon	-	-	10'414.00	-
Le Pommier	-	-	4'914.00	-
Ô comme 3 pommes	-	-	35'175.00	-
AFJ	400'136.60	20'415.90	44'691.00	-
RAT	-	-	-	-
Total	1'122'211.65	20'415.90	385'438.00	56'983.00
Total aides financières				1'585'048.55

7.3 La synthèse des impacts financiers dus au coronavirus

	CHF
Manque à gagner total enregistré lors de la fermeture des structures d'accueil du 17 mars au 11 mai:	~3 millions
Participation des communes aux charges de l'accueil selon budget 2020 du 17 mars au 11 mai :	~1 million
Manque à gagner net enregistré lors de la période de fermeture des structures d'accueil :	2'056'096.—
Aides financières (RHT aides cantonales et fédérales) :	1'585'048.—
Manque à gagner enregistré à fin juin 2020 suite à l'impact de la fermeture des structures d'accueil :	471'048.—

S'agissant de la participation communale aux charges d'accueil, nous souhaitons rappeler ici que ladite contribution est ancrée dans les statuts (art. 25 et 27), les communes se portant garantes de la gestion financière du réseau. Ces montants, de surcroît, avaient été portés au budget de l'année 2020. En effet, le RAT ne peut pas recourir à l'emprunt et dispose de ressources, notamment des participations communales aux charges d'accueil fixées selon l'art. 27 des statuts. Au vu de ce qui précède, une rétrocession de la participation communale aux charges de l'accueil n'est pas de mise.

Par ailleurs, le manque à gagner enregistré en fin juin 2020 a pu être compensé durant la deuxième partie de l'année. Le réseau devrait enregistrer un résultat équilibré à la fin de l'exercice 2020 (marge anticipée EBIT 1.6%).

7.4 L'exploitation des structures d'accueil était assurée

Tel qu'évoqué lors du préavis 02/2020, en fonction de l'évolution, les comités des structures ainsi que le personnel éducatif et administratif voire nos AMF ont joué un rôle essentiel durant la période de pandémie. Les structures d'accueil étaient fermées du 17 mars au 11 mai 2020. L'accueil d'urgence a été mis en place au sein de notre dispositif de l'AFJ et destiné exclusivement aux enfants, dont les deux parents étaient engagés professionnellement dans la lutte contre la pandémie. Le RAT a pu subvenir à ses engagements financiers par ses propres liquidités, d'une part et d'autre part, grâce à la participation aux charges d'accueil d'environ CHF 1 million par les communes. Tous les salaires ont été payés à 100% pendant la période de fermeture. La communication a été intense et marquée par d'innombrables échanges de courriel. A l'interne, le CoDir s'est fortement engagé dans la communication avec les structures d'accueil affiliées, notamment par le biais de visioconférences régulières. Nous reconnaissons l'effort infatigable fourni par la FAJE et l'OAJE durant la période de crise. S'agissant de la communication concernant les aides financières extraordinaires, elle fut complexe et confuse. En effet, les aides ne se sont concrétisées qu'à la mi-novembre. Durant les mois qui ont suivi la fermeture, l'enjeu principal consistait à maintenir les lieux d'accueil de jour ouverts pour les des enfants. Plusieurs réseaux et institutions ont fait part à l'OAJE de leurs difficultés récurrentes à assurer l'ouverture des structures d'accueil, face à une pénurie de personnel liée à des absences pour cause de symptômes compatibles avec la Covid-19 ou en raison de quarantaine. La situation était, en effet, difficile à gérer car elle ne put aucunement être anticipée. Actuellement, les enfants des structures d'accueil peuvent de nouveau chanter, le rythme de croisière est tout-à-fait stable, les structures se portent bien ; la recherche en personnel remplaçant est l'une des préoccupations du moment.

La Covid-19 s'est invitée dans notre société, nos foyers, nos entreprises, engendrant une période inédite, nous amenant à remettre en question nos habitudes et apportant son lot de changements parfois importants.

Le RAT a traversé cette période avec résilience et a évolué positivement, malgré les difficultés rencontrées.



8. LA RÉTROSPECTIVE 2020

8.1 Le Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2020. Les préavis suivants ont été traités :

Jeudi 18 juin 2020 :

Préavis 01/2020 Rapport de Gestion et des Finances « FOCUS sur 2019 »
(Séance reportée du 08 avril 2020);

Mercredi 30 septembre 2020 : Préavis 02/2020 « Budget 2021 ».

8.2 Les séances du Comité de Direction

Le CoDir s'est réuni 30 fois pour des séances de travail ordinaires, dont 8 fois par visioconférence ; (21 séances en 2018, 26 séances en 2019).

S'agissant de réflexions stratégiques, deux séances spécifiques ont été organisées durant l'année, soit, le 12 juin et le 19 novembre. En outre, afin de consolider les relations entre partenaires, plusieurs séances ont été organisées avec les structures d'accueil (par visioconférence) et une autre avec les autorités communales.

8.3 Les objectifs et les réflexions stratégiques

Au-delà des préoccupations liées au coronavirus, un nombre important d'objectifs, s'agissant de la gestion des ressources humaines, des finances, de l'informatique ainsi que de la politique tarifaire, a accompagné le CoDir durant l'année 2020.



Sous le thème « A la poursuite de l'excellence » et « Construisons le RAT de demain », des sujets stratégiques ont été abordés, notamment :

- La situation financière du RAT en général;
- La convention de collaboration avec les structures d'accueil ;
- La participation des structures d'accueil aux charges de l'administration du RAT ;
- La gestion du contrôle annuel des revenus parentaux (3'000 situations par année) ;
- L'ouverture de nouvelles structures d'accueil (l'évolution de la liste d'attente) ;
- L'adhésion à la convention collective CCT accueil de jour pour le personnel du RAT (voire l'établissement d'un règlement pour le personnel).

8.4 Brèves

- **La convention avec les structures d'accueil affiliées :**

Une nouvelle convention de collaboration a été conclue avec les structures affiliées au RAT; effective au 1er janvier 2021 elle a remplacé la version précédente. L'accueil de jour des enfants étant subventionné, la Loi sur les subventions du 22 février 2005 définit les règles applicables aux subventions accordées par l'Etat. En effet, s'agissant de la forme juridique, une subvention peut être octroyée ou révoquée par une convention. Les subventions sont accordées aux structures d'accueil par l'intermédiaire du RAT. Ladite convention documente la relation du RAT avec le Canton et avec les communes membres. Elle définit la collaboration et le subventionnement entre les structures d'accueil affiliées et le RAT.

- **L'engagement d'un responsable de l'administration**

Le service administratif s'est renforcé au 1^{er} septembre 2020 avec l'arrivée d'un nouveau responsable financier et administratif, M. Jonas BURDEL, dont la mission se décline autour des points cardinaux suivants :



- répondre de l'organisation, de l'administration et de la gestion de la comptabilité dans le respect des normes et règles en vigueur ;
- être le référent en matière de la comptabilité au sein du réseau ;
- être l'interlocuteur de la FAJE et des autorités cantonales en matière de financement;
- assurer la bonne gestion organisationnelle, y compris des RH, de l'administration du réseau.

- **Départ à la retraite de Madame Maryline CLERC, coordinatrice de l'AFJ, au 30.09.2020**
Mme Maryline CLERC a fait valoir son droit à la retraite et a quitté son poste de coordinatrice après 11 ans de service au 30 septembre 2020. Son engagement et son assiduité ont permis à l'Accueil Familial de Jour du Réseau d'Accueil des Toblerones de se développer. Ce dispositif est aujourd'hui reconnu comme l'un des plus importants du Canton de Vaud. Le CoDir a eu l'occasion de la remercier lors de son départ.
- **L'engagement d'une nouvelle coordinatrice de l'AFJ : Madame Anne-Claire CLAVIEN**
Au vu de l'augmentation constante des heures d'accueil et afin de garantir un meilleur suivi sur le terrain et de renforcer l'accompagnement pédagogique, le CoDir a engagé Mme Anne-Claire CLAVIEN en tant que coordinatrice supplémentaire de l'accueil familial de jour à un taux de 60% d'EPT (poste de travail supplémentaire approuvé par le préavis 03/2019). Son engagement a pris effet au 1^{er} août 2020.

La mission de la coordinatrice consiste à gérer et développer les activités dans le cadre de l'Accueil Familial de Jour et à exercer les tâches découlant du régime d'autorisation et de surveillance des AMF édité par l'OAJE. La coordinatrice a également le rôle de conseillère pédagogique spécialisée et est le lien entre les parents et les accueillantes.
- **La FAJE a renforcé le financement de l'Accueil Familial de Jour**
En début d'année, la FAJE a décidé de renforcer le financement de l'Accueil Familial de Jour. La rétribution de l'heure facturée est passée de CHF 0.20 à CHF 0.30. Cela représente une subvention supplémentaire de CHF 68'500.— ; par ailleurs, le forfait administratif a augmenté de CHF 10'000.— ; cela a engendré des recettes supplémentaires de CHF 78'500.—. Ces montants, enregistrés en cours d'exercice et hors prévisions budgétaires, ont contribué au financement de la nouvelle coordinatrice engagée au 1^{er} août 2020.
- **Le contrôle cantonal des finances (CCF) : synthèse**
En décembre 2019, le RAT a été soumis à une vérification des comptes par le CCF. Dans ses conclusions reçues en début d'année 2020, le CCF a salué l'utilisation d'un même progiciel de gestion financière et salariale au sein du RAT et un même plan comptable qui permet de renseigner automatiquement les données financières requises. Le RAT fait l'objet d'une gestion conforme. Cela étant dit, le rapport de synthèse a édicté quelques recommandations à l'attention du RAT et de facto aux structures affiliées, qui nécessitent à terme l'amélioration d'un processus. Une liste des recommandations a été adressée aux structures d'accueil affiliées concernées.

- **Convention collective de travail ou règlement du personnel interne ?**

Un projet de nouveau règlement du personnel (personnel de l'administration du RAT et les coordinatrices de l'AFJ) est actuellement en élaboration. Une autre option aurait été d'adhérer à la CCT enfance. En effet, toute institution de l'accueil de l'enfance (y compris les réseaux) qui ne sont pas soumis à une autre CCT ou à un statut du personnel communal, intercommunal ou cantonal, peuvent adhérer à la CCT enfance. Après études du projet, le CoDir a privilégiée la voie d'un règlement du personnel.

- **Autorisation de former un apprenti**

L'administration du RAT a reçu l'autorisation de former des apprentis pour la profession d'employé de commerce CFC. Cette autorisation est délivrée sur préavis du commissaire professionnel, sur la base des art. 16 ss de la loi vaudoise sur la formation professionnelle LVLFP du 09 juin 2009. Il est prévu d'engager un apprenti pour la rentrée scolaire 2021-2022.

- **Tarif minimum pour le repas de midi**

Aujourd'hui, le prix pour les repas de midi en UAPE n'est pas dissocié de la prestation d'accueil. Le CoDir avait été interpellé à ce sujet. Cela a pour effet que le prix payé par les parents (avec un revenu familial annuel brut inférieur à ~CHF 55'000.—) pour la tranche de « midi avec repas » est inférieur au coût du repas lui-même. A l'instar des autres réseaux de La Côte, ceci avait été mis en place garantissant ainsi une meilleure accessibilité financière pour les parents à revenus modestes.

Pour rappel, l'Art 29 « Politique tarifaire » précise que :

- Chaque réseau fixe sa propre politique tarifaire en fonction du revenu des personnes ayant l'obligation d'entretien directe ou indirecte de l'enfant accueilli.
- L'accessibilité financière aux prestations d'accueil est garantie
- Le montant maximum facturé aux parents ne peut dépasser le coût moyen des prestations concernées au sein du réseau d'accueil de jour. Le coût moyen est calculé selon les modalités fixées par la FAJE.

La notion d'offre « financièrement accessible », ne pouvant être évaluée en termes absolus mais en termes relatifs, mérite quelques explications supplémentaires. Selon une étude de l'IDEAP, trois approches sont possibles en matière d'accessibilité financière, soit :

- le rapport entre la dépense en frais d'accueil de jour d'une famille et son revenu qui détermine ainsi le taux d'effort ;
- l'examen du revenu disponible après déductions des frais, y compris les frais d'accueil de jour;
- la part du 2ème salaire consacrée au financement des frais d'accueil de jour, un tarif financièrement accessible ne devant pas décourager le travail.

Dans le cadre de la politique tarifaire du RAT, le rapport entre la dépense en frais d'accueil de jour et le revenu des parents est déterminant. Ce rapport indique par la même occasion le taux d'effort des parents pour accéder à la prestation. Pour ne pas déséquilibrer notre politique tarifaire et garantir l'accessibilité pour les parents à revenus modestes, le prix du repas de midi ne saurait dès lors être dissocié de la prestation d'accueil.

8.5 Le suivi des contrôles des revenus parentaux

Pour information, vous trouverez ci-après un succinct résumé des répercussions du contrôle des revenus en 2020. L'accès aux avantages de la politique tarifaire exige la déclaration des revenus annuels bruts de tous les parents, conformément à la loi (LAJE) en vigueur. En effet, chaque réseau fixe sa propre politique tarifaire en fonction du revenu des personnes ayant l'obligation d'entretien directe ou indirecte de l'enfant accueilli. Le tableau ci-après illustre les montants refacturés et remboursés aux parents en 2020 sur la base des déclarations fiscales 2019:

Total montants refacturés aux parents:	CHF	719'851.00
Total montants remboursés aux parents:	CHF	500'472.00
TOTAL en faveur des communes:	CHF	219'379.00
Situations familiales corrigées :		1'011
Factures générées de refacturation :		1'864
Montant maximum « refacturé » à une famille :	CHF	11'073.65
Montant maximum « remboursé » à une famille :	CHF	-8'683.70

Au-delà des montants qui sont refacturés aux parents et afin d'être en conformité avec la mission qui nous est confiée, la recherche d'équité et de précision dans le traitement des dossiers cause une importante charge de travail pour notre collaboratrice engagée à hauteur d'un EPT à 60%. Depuis 2 ans, le contrôle est centralisé à l'administration du réseau pour toutes les structures d'accueil affiliées ; Les éléments suivants occasionnent une surcharge de travail, notamment,

- l'augmentation des dossiers (suite à l'augmentation des places d'accueil) ;
- le traitement des cas particuliers (PC famille, revenus d'insertion, impôts à la source, compositions du ménage après séparations, situations particulières) ;
- les interrogations de la part des parents par rapport à la refacturation ;
- les modifications des revenus provisoires et compositions du ménage en cours d'année ;
- les dossiers incomplets (justificatifs incomplets ou absents, données dans le formulaire des revenus manquantes ou erronées, etc.).

Un catalogue avec diverses mesures (améliorations du processus et des outils informatiques) à implémenter en 2021 a été élaboré et servira de guide lors du contrôle des revenus pour 2020.

Pour votre information, la FAJE a souhaité venir en aide aux réseaux dans l'optimisation de la gestion et de l'administration en mettant à disposition une mesure financière incitative à hauteur de CHF 50'000.— maximale par réseau pour l'année 2021. Cette aide est destinée, notamment, à l'augmentation du personnel affecté aux tâches administratives ou de gestion, de manière durable ou temporaire, voire à l'acquisition ou au développement d'outils informatiques permettant par exemple d'automatiser certains processus.

Dans la perspective de stabiliser la gestion du contrôle des revenus cette année et dans l'éventualité de renforcer ce poste dès 2022, il est prévu d'engager, avec le soutien financier extraordinaire, une aide administrative (comptable/fiscaliste) pour la période de mai à octobre 2021.

8.6 La liste d'attente et plan de développement

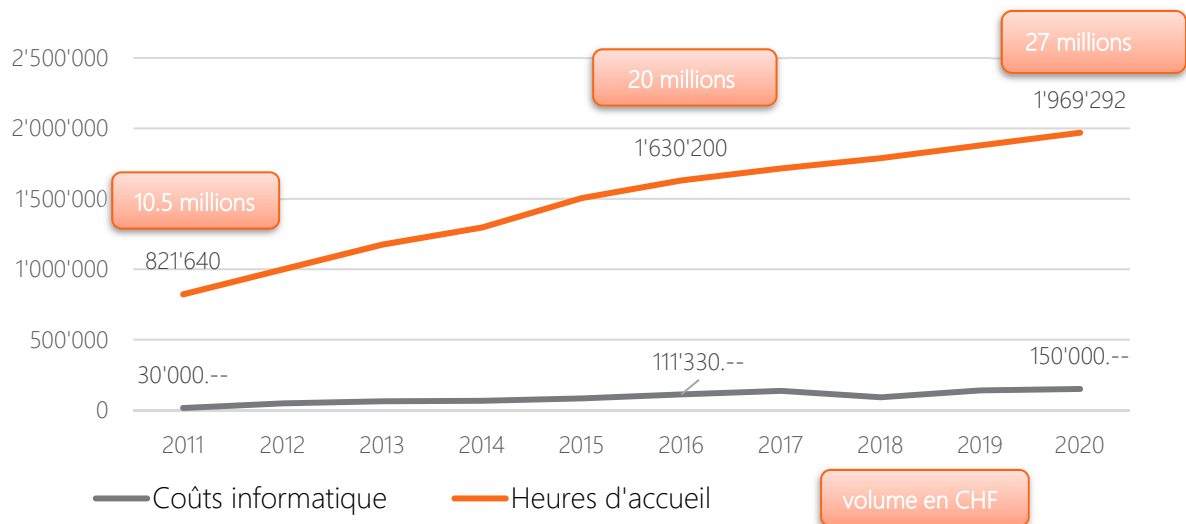
La liste d'attente est restée très volatile s'agissant de l'impact Covid.19, particulièrement durant la deuxième partie de l'année. Le taux d'occupation a globalement reculé, également durant la deuxième partie de l'année, les parents ayant modifié à la baisse la consommation d'accueil en fonction de leur situation professionnelle. Le taux d'occupation globale s'est toutefois installé à 85% (moyenne de l'année) pour toutes les structures collectives préscolaire, ce qui est malgré tout réjouissant. Cela étant, un nombre important d'enfants est en attente d'une place pour les mois à venir. Le manque de places empêche le RAT de répondre à la demande, notamment s'il s'agit d'une recherche de placement pour plusieurs jours consécutifs. L'évolution des places est en corrélation avec notre plan de développement selon la table ci-après :

	2020	2021	2022	Plan 2025
Garderies	339	339	434	442
UAPE	648	648	648	562
AFJ	392	400	400	425

Dans ce contexte, deux nouveaux projets sont en train de se matérialiser, soit une structure d'accueil de 44 places à Prangins et une structure d'accueil de 44 places à Gland « la Combaz » qui ouvriront en 2022. Ces deux nouvelles structures devraient nous permettre d'être en adéquation avec le plan de développement jusqu'en 2025. Pour l'accueil parascolaire collectif, l'objectif 2025 a déjà été atteint. Le nombre de places ouvertes est, en effet, en adéquation avec la demande.

9. L'INFORMATIQUE

Au vu du volume traité, les outils informatiques et leur maintenance sont devenus incontournables. Au demeurant, ils doivent évoluer pour répondre au progrès technologique, ceci indépendamment de la taille du réseau; par exemple l'envoi de factures et rappels par courriel, l'établissement de QR-Factures, l'accès au compte débiteur directement sur le PORTAIL du RAT, le traitement des données du personnel par SWISSDEC. 2'000 factures et 400 fiches de salaire sont établies chaque mois !



	2011	2016	2020
Heures d'accueil	821'640	1'630'200	1'969'292
Coûts informatique	CHF 30'000.-	CHF 111'330.-	CHF 150'000.-
Volume en CHF	10.5 millions	20 millions	27 millions
% du volume traité	0.30%	0.55%	0.56%

Une analyse permet d'affirmer que les investissements sont trop modestes en comparaison avec le volume traité (inférieurs à 1%) ; Le manque d'outils informatiques performants risque à terme d'augmenter les charges en personnel;

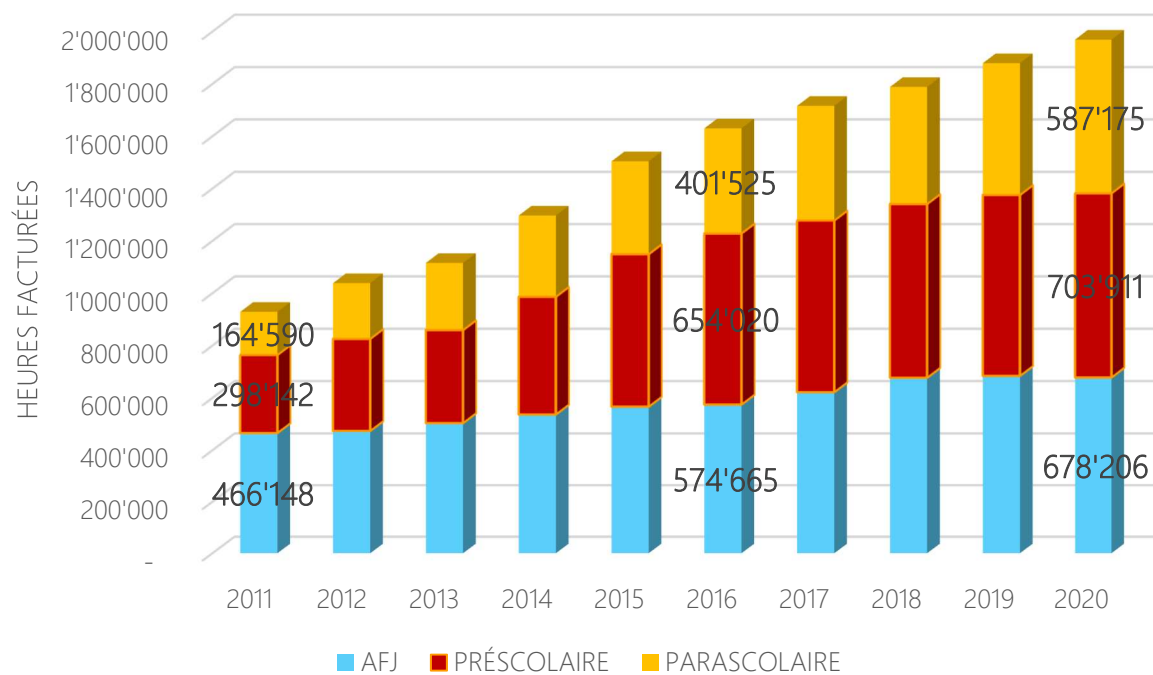
Dès 2021, selon le préavis 02/2020, les charges en informatique, entre autres, vont être répercutées sur les structures d'accueil; en effet, le CoDir avait proposé lors de l'établissement du budget 2021 (préavis 02/2020) de limiter les charges des communes pour l'administration du RAT à CHF 12.50/habitant pour la période d'une législature. Par ce transfert de charges aux structures d'accueil, le CoDir a souhaité rétablir un équilibre en intégrant dans le prix de la prestation une partie des charges, notamment celles de l'informatique n'incombant, en réalité, pas entièrement aux communes.

10. L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU

10.1 L'évolution des heures d'accueil

Le nombre d'heures totales facturées (contractuelles et dépannages) a augmenté de 5 % durant l'année 2020, soit :

- l'AFJ -1% : le nombre d'heures est resté stable (à noter le manque d'heures de dépannage durant la période du Covid-19) ;
- l'Accueil préscolaire collectif + 2%
(augmentation de places au sein de l'AISGE « Le Relais des Mômes à Arzier-Le Muids) ;
- l'Accueil parascolaire collectif + 17%
(nouvelles places d'accueil UAPE « La Paix » à Gland et UAPE « Les Vichings » à Vich).



10.2 L'évolution des heures d'accueil par structure en 2020

			2019	2'020	Variation en %
C : Crèche Le Relais des Mômes	Collectif	Pré.	53'561	59'682	1.11
C : Do Ré Mi'el	Collectif	Pré.	46'765	49'773	1.06
C : Graines de Marmots	Collectif	Pré.	58'343	64'603	1.11
C : Le Colibri Eikenøtt	Collectif	Pré.	92'856	90'157	0.97
C : Le Colibri Vernay	Collectif	Pré.	165'036	163'413	0.99
C : Le Nid'Abeilles	Collectif	Pré.	5'406		
C : Le Pas'Sage	Collectif	Pré.	61'605	54'508	0.88
C : Les Colinets	Collectif	Pré.	50'625	47'957	0.95
C : Les P'tites Pattes	Collectif	Pré.	64'575	70'457	1.09
C : Les Petits Ecureuils	Collectif	Pré.	51'609	52'718	1.02
C : Ô comme trois pommes	Collectif	Pré.	41'143	50'644	1.23
F : AFJ – RAT	Familial	Pré.	537'092	539'722	1.00
	Familial	Para.	147'205	138'484	0.94
U : Graines de Marmots	Collectif	Para.	44'467	56'131	1.26
U : L'Entre'Act	Collectif	Para.	124'384	127'337	1.02
U : La Cour des Copons	Collectif	Para.	20'500	29'184	1.42
U : La Fourmilière	Collectif	Para.	78'952	80'129	1.01
U: Le Pommier	Collectif	Para.	6'544	7'543	1.15
U : Le Petit Dragon	Collectif	Para.	16'857	17'078	1.01
U : UAPE Le Relais des Mômes	Collectif	Para.	47'310	65'393	1.38
U : UAPE Les Petits Ecureuils	Collectif	Para.	32'510	50'839	1.56
U : Uni'Vert	Collectif	Para.	129'219	132'057	1.02
U: La Paix			2'647	16'825	6.36
U: UAPE Les Vichkings	Collectif	Para.		4'659	
Total général			1'879'210	1'969'292	1.05

→ heures contractuelles pour toute l'année y compris la période de fermeture.

10.3 L'évolution du nombre d'heures par commune et par type d'accueil

Commune	2019	2020				Variation en %	
		Accueil Collectif		AFJ			TOTAL
		Précolaire	Parascolaire	Précolaire	Parascolaire		
AJEMA Morges*	1'993	1'336	61	2'165		3'563	1.79
AJERE Rolle*	9'034	4'740	1'598	1'002	1'197	8'536	0.94
Arzier-Le Muids	125'184	69'637	64'083	25'461	1'413	160'594	1.28
Begnins	95'405	37'411	515	25'701	22'339	85'965	0.90
Burtigny	6'430	2'417	545	1'719	355	5'036	0.78
Coinsins	12'184	8'139	362	6'820	1'142	16'463	1.35
Duillier	32'222	17'172	649	21'089	1'774	40'685	1.26
Genolier	95'579	32'371	42'947	17'346	3'059	95'722	1.00
Givrins	32'164	10'108	21'577	4'920	2'462	39'067	1.21
Gland	920'484	336'794	274'960	250'121	65'778	927'654	1.01
Le Vaud	37'871	25'478	7'040	7'365	513	40'396	1.07
Longirod	22'686	5'445	2'909	12'170	2'290	22'814	1.01
Marchissy	11'289	6'464	1'606	4'806	991	13'867	1.23
Nyon*	1'918		649	485	371	1'504	0.78
Prangins	193'533	28'934	77'457	77'247	14'443	198'082	1.02
St-Cergue	123'080	54'730	49'848	21'486	7'548	133'612	1.09
St-George	41'809	14'547	12'562	17'170	1'615	45'894	1.10
Trélex	42'983	18'338	20'901	2'380	5'680	47'299	1.10
Vich	48'827	27'149	3'645	19'389	5'083	55'265	1.13
HORS RÉSEAU	24'459	2'422	3'260	20'880	432	26'995	1.10
Autres	76	278				278	3.66
Total général	1'879'210	703'912	587'175	539'722	138'484	1'969'292	1.05

* Inter-réseaux

10.4 Le nombre d'enfants placés au 15 novembre 2020

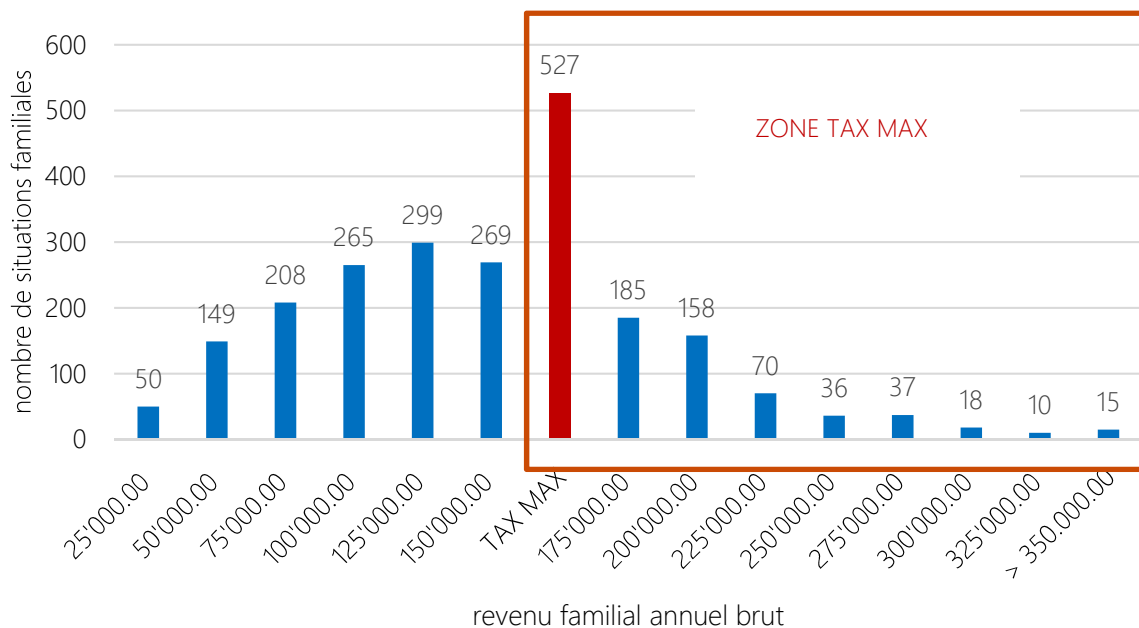
	2019	2020			TOTAL	variation en %
		Accueil Préscolaire	AFJ	Accueil Parascolaire		
AJEMA Morges (IR)	2	1	2	0	3	1.50
AJERE Rolle (IR)	10	1	2	2	5	0.50
Arzier-Le Muids (RAT)	161	57	18	122	197	1.22
Begnins (RAT)	92	26	55	5	86	0.93
Burtigny (RAT)	8	2	3	2	7	0.88
Coinsins (RAT)	17	6	9	3	18	1.06
Duillier (RAT)	27	17	20	2	39	1.44
Genolier (RAT)	126	25	21	77	123	0.98
Givrins (RAT)	66	7	10	50	67	1.02
Gland (RAT)	874	264	282	327	873	1.00
Le Vaud (RAT)	55	25	10	24	59	1.07
Longirod (RAT)	28	5	23	5	33	1.18
Marchissy (RAT)	20	9	7	6	22	1.10
Nyon (IR)	4	0	2	1	3	0.75
Prangins (RAT)	239	26	94	119	239	1.00
(Hors Réseau)	32	4	19	13	27	0.84
St-Cergue (RAT)	133	46	21	79	146	1.10
St-George (RAT)	58	9	20	33	62	1.07
Trélex (RAT)	67	18	15	37	70	1.04
Vich (RAT)	45	22	27	24	73	1.62
TOTAL NOV 2020	2064	570	660	931	2152	1.05

	Accueil Préscolaire	AFJ	Accueil Parascolaire	Total enfants	Variation
TOTAL NOV 2020	570	660	931	2152	1.05
TOTAL NOV 2019	556	669	839	2'064	1.04
TOTAL NOV 2018	586	698	709	1'993	1.05

10.6 L'analyse de la distribution des revenus

Le graphique démontre la redistribution des revenus des parents, en analysant tous les contrats des enfants placés au mois de novembre 2020.

- 46% des parents paient le tarif maximum (40% en 2019);
- 9% des parents gagnent \leq CHF 50'000.—
- Le revenu familial annuel brut moyen oscille autour des CHF 163'000.—

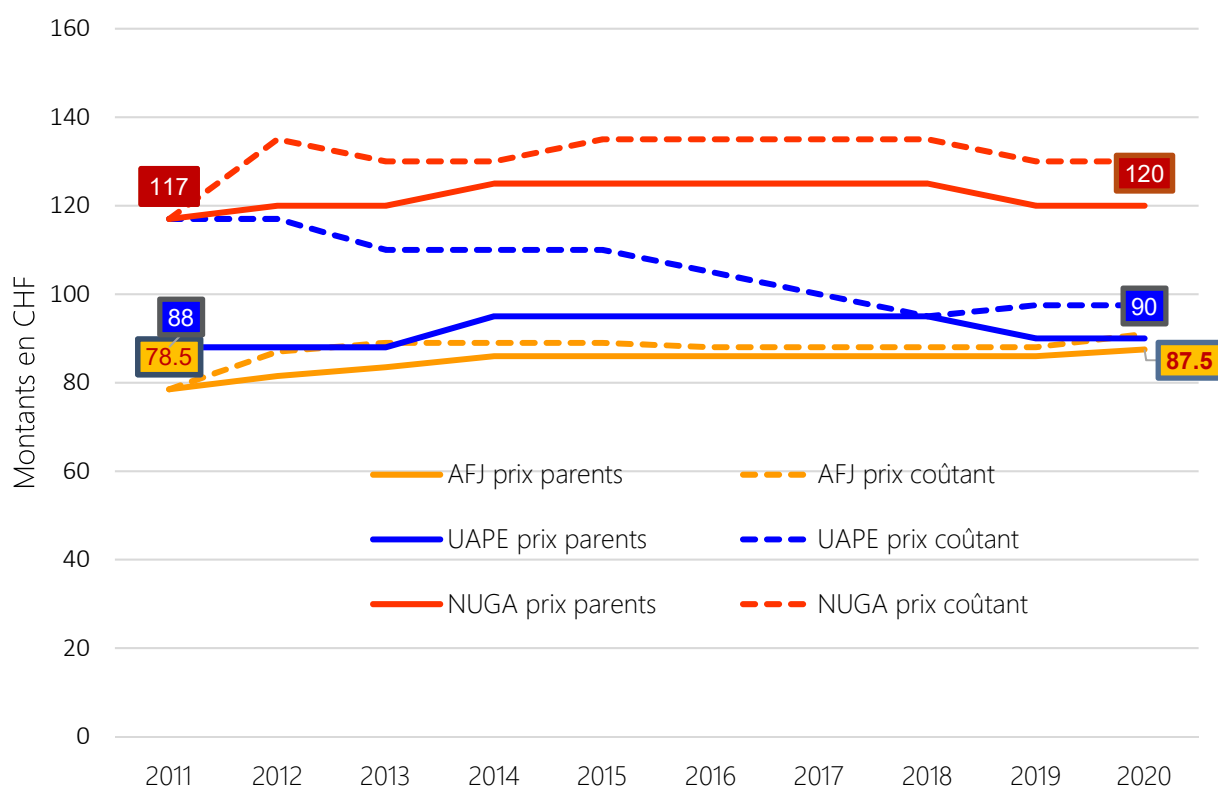


10.7 L'évolution des prix des prestations d'accueil

La politique tarifaire est un outil de régulation, pour les parents et pour les communes dont la stabilité est fondamentale pour réussir collectivement. La politique tarifaire est le socle de toute stratégie (commerciale) entre partenaires. Elle rend tangible la valeur des prestations aux yeux de ses partenaires (communes et parents) et concrétise le positionnement vis-à-vis des autres réseaux.

Les prix pour les prestations d'accueil du RAT sont stables depuis 10 ans, voir graphique ci-dessus. Pour rappel, en vertu de la LAJE, art. 29. « Chaque réseau fixe sa propre politique tarifaire en fonction du revenu des personnes ayant l'obligation d'entretien directe ou indirecte de l'enfant accueilli. »

L'objectif de la politique tarifaire est de respecter une répartition des charges (après déduction de la subvention de la FAJE) prise globalement entre les parents et les communes, soit de 60% à charge des parents et 40% à charge des communes. Une éventuelle différence entre le prix payé par les parents et le coût réel de la prestation est entièrement subventionnée par la commune de résidence de l'enfant.

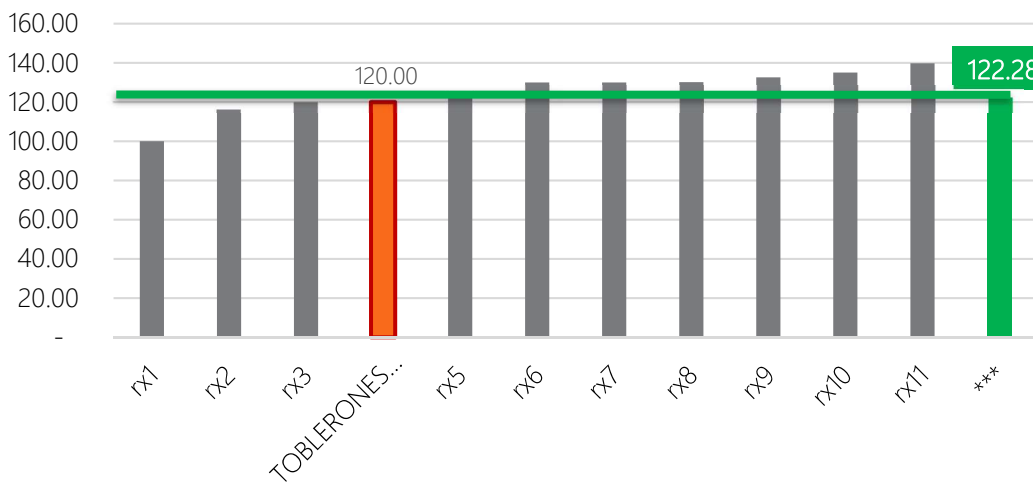


La création de la plateforme de collecte de données financières des structures d'accueil du Canton, InterFAJE.ch, permet également de renseigner sur l'évolution du prix des prestations d'accueil. Sur la base des indicateurs du **bassin économique lémanique**, une comparaison de l'évolution des prix des prestations a pu être établie.

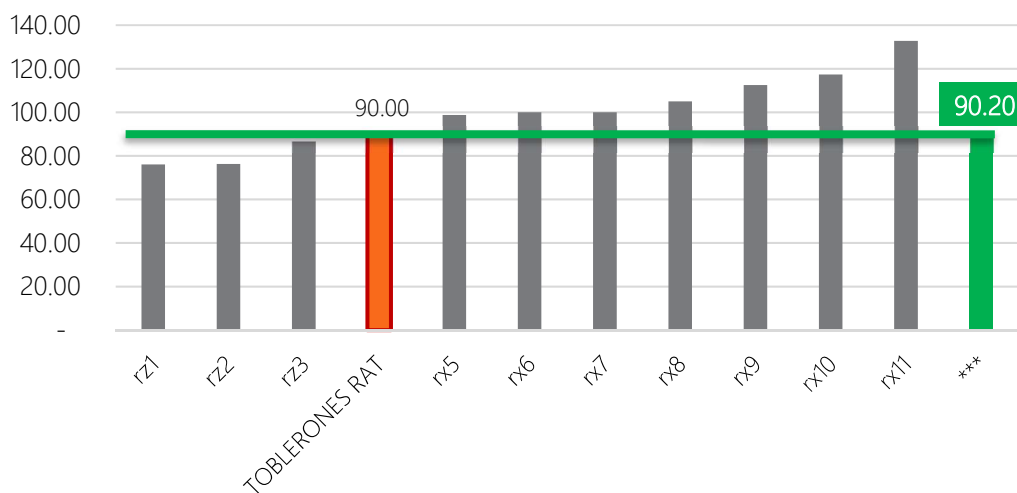
Les prix des prestations du RAT sont tout-à-fait dans la norme des réseaux du bassin économique lémanique voire du Canton.

Prix journalier des prestations d'accueil en comparaison avec les réseaux du bassin économique lémanique :

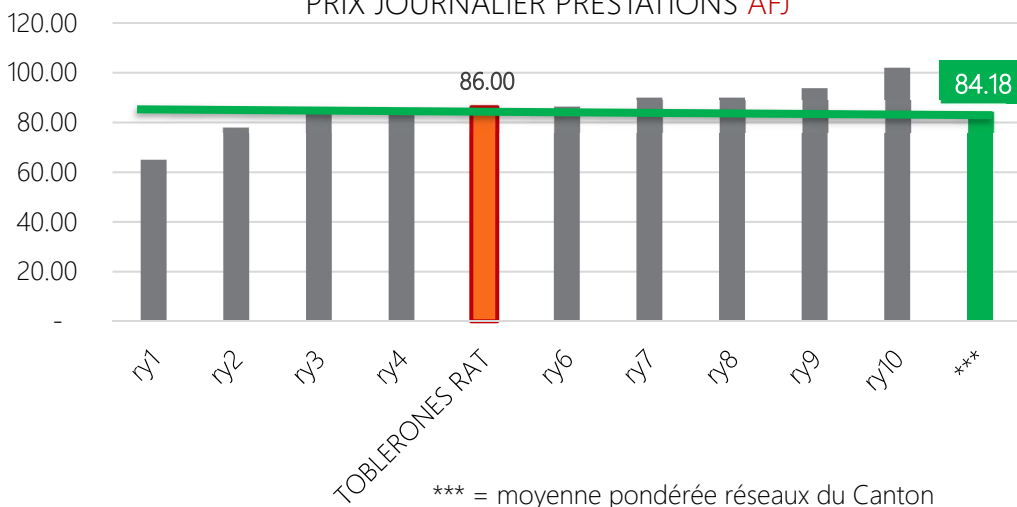
PRIX JOURNALIER PRESTATIONS PRÉSCOLAIRES



PRIX JOURNALIER PRESTATIONS PARASCOLAIRES



PRIX JOURNALIER PRESTATIONS AFJ



*** = moyenne pondérée réseaux du Canton

10.8 Le résumé des éléments financiers de l'AFJ fin 2020

Montants en CHF	AFJ 2019	AFJ 2020	Variation en %	Remarques
TOTAL produits	6'754'475	6'886'002	1.02	
Total des charges	6'793'450	6'806'690	1.00	
Écolages	4'195'320	3'685'358	0.88	Absence facturation COVID
FAJE subvention	449'339	498'649	1.11	
Autres apports financiers	257'622	740'777	2.88	RHT et aides financières
Contribution RAT pour inter-réseau	7'716	16'621	2.15	
Subventions communales	1'844'478	1'944'597	1.05	voir chapitre 10.10
Participation des communes en %	30.30%	34.93%	1.15	
Subvention communale par heure	2.695	2.867	1.06	
Prix coûtant de la prestation	8.80	9.10	1.03	
Prix de revient net/heure réel	8.95	8.09	0.90	
Nombre d'heures	684'287	678'206	0.99	
TOTAL CHARGE par heure	9.93	10.04	1.01	
TOTAL RECETTE par heures	9.87	10.15	1.03	
Montant ajouté au capital (CHF)	-38'975	79'312		
Montant ajouté aux réserves (CHF)		79'312		

10.9 Les participations communales aux charges de l'administration

Si les participations communales aux charges de l'administration ont été stables entre 2011 et 2018, ces deux dernières années le CoDir a pu observer une augmentation qui est en corrélation directe avec le volume d'affaires du réseau et l'augmentation des heures d'accueil prestées. Cette augmentation est due à l'investissement dans la mise à jour des progiciels de gestion mais également s'agissant de l'engagement d'une collaboratrice chargée du contrôle des revenus pour tout le réseau et du remplacement du poste de comptable par un nouveau responsable des finances et de l'administration. Au vu de ce développement et des évolutions futures, le budget du RAT pour l'année 2021 approuvé par le Conseil intercommunal en date du 30 septembre

2020 prévoit un un changement de paradigme fondamental, soit :

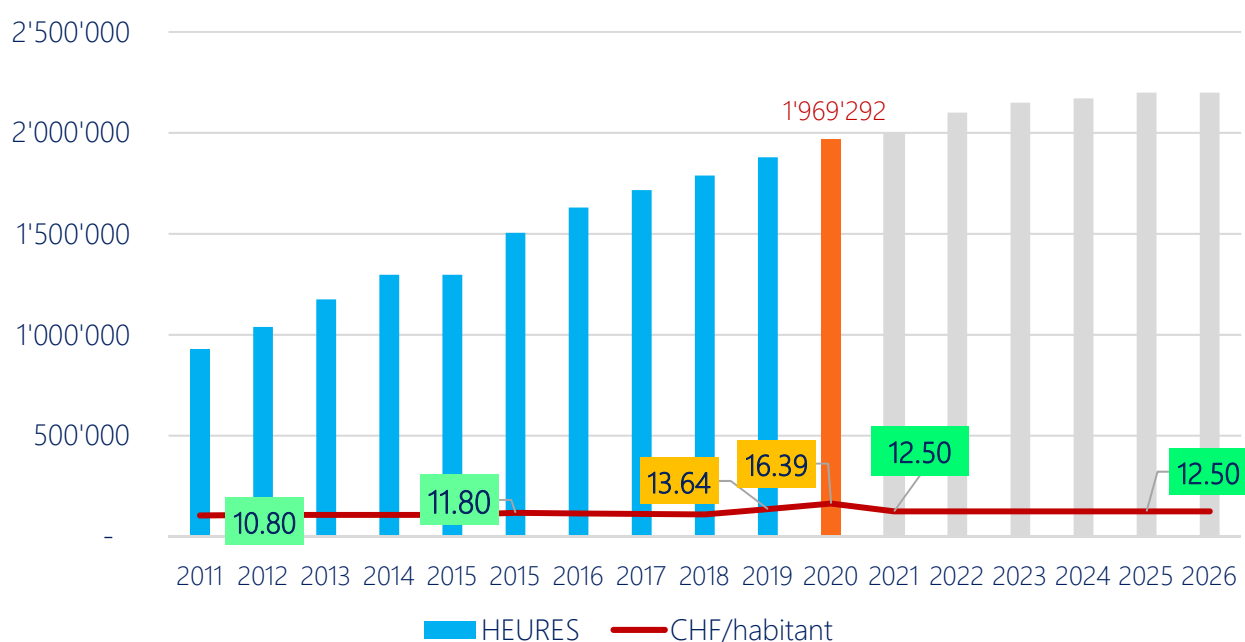
- la participation des communes aux charges de l'administration du RAT sera plafonnée à CHF 12.50/habitant pour la période 2021 à 2026 ;

- il en résulte un transfert de ces charges aux structures d'accueil d'environ CHF 295'000.— soit d'une contribution de CHF 0.15/heure d'accueil ;
- ce transfert de charges sera intégré dans le prix de revient de la prestation et a été pris en compte dans les budgets annuels des structures d'accueil ;
- Il a été ainsi rétabli un équilibre à l'égard des charges qui n'incombent en réalité pas entièrement aux communes.
- Concernant lesdits frais opérationnels des structures, centralisées au RAT, il s'agit notamment :

- des charges de maintenance de l'informatique,
- des charges pour le contrôle des revenus,
- des charges pour la comptabilité effectuée pour le réseau,
- du support du RAT aux administrations des structures

Pour le moment, cette nouvelle situation n'a pas d'impact sur le prix de la prestation facturée aux parents pour 2021 qui demeure inchangée par rapport à 2020.

Evolution des participations communales aux charges de l'administration du RAT - comparaison avec l'évolution des heures



Pour l'administration du RAT la participation aux charges est exprimée en CHF/habitant.

10.10 Les participations communales aux charges de l'AFJ

Les participations communales aux charges de l'AFJ sont proportionnelles à la consommation exprimée en heures d'accueil ainsi qu'à la capacité financière des parents.

Année	CHARGES réelles	Heures	Participation des communes aux charges d'accueil	Participation moyenne par heure en CHF
2015	5'367'561	566'763	1'601'550	2.825
2016	5'621'701	574'655	1'652'510	2.875
2017	6'075'025	622'157	1'711'506	2.750
2018	6'670'254	677'246	1'868'626	2.759
2019	6'793'450	684'287	1'844'478	2.695
2020	6'806'690	678'206	1'944'597	2.867

La participation communale aux charges d'accueil a légèrement augmenté en 2020, passant de CHF 2.69 à CHF 2.86. Ceci est une répercussion directe de la modification du prix de référence (prix coûtant de la prestation) qui avait augmenté de CHF 8.80/heure à CHF 9.10/heure dès janvier 2020. Selon les indications du préavis 03/2019, l'augmentation avait été répartie de façon équivalente, soit CHF 0.15/heure pour les parents et CHF 0.15 pour les communes. Tel qu'évoqué, la participation communale aux charges d'accueil tient compte de la capacité financière des parents. Au vu des effets collatéraux de la Covid-19, une dégradation de la capacité financière des parents pourrait également avoir occasionné une augmentation des charges.



11. LE RAPPORT DE COMPTABILITÉ

11.1 La révision

Conformément à la loi sur la comptabilité des communes, les comptes du RAT sont révisés par un expert-comptable. Le rapport de la fiduciaire HELLER SA (organe de révision) confirme l'exactitude des informations contenues dans les comptes et certifie que les comptes annuels du RAT sont conformes à la loi et aux statuts.

11.2 Les amortissements

Dans le cadre de l'AFJ ainsi que de l'administration du réseau, tous les postes sont amortis conformément aux comptes.

11.3 Les évènements postérieurs au bouclage des comptes

Aucun évènement significatif postérieur au bouclage des comptes ne justifie une mention dans le rapport de comptabilité.

11.4 L'affectation de la subvention octroyée par la FAJE

Selon le rapport émis par l'organe de révision, la subvention FAJE de CHF 3'768'994.— destinée aux différentes structures d'accueil du RAT, a été redistribuée conformément aux dispositions en vigueur.

11.5 Le bilan consolidé du RAT

Les opérations de bilan du RAT ont évolué de manière positive. Le bilan consolidé du RAT (voir ANNEXE 1) n'appelle pas de remarques particulières. La situation financière à fin décembre 2020 est solide et très stable. Les montants en termes réels peuvent paraître importants, permettent toutefois de consolider la couverture financière du réseau afin de faire face à l'incertitude inhérente à la Covid-19 pour les mois à venir.

11.6 Le compte PP relatif à la structure 1000 : RAT Administration

- Le bouclage du compte affiche un excédent de recettes de CHF 8'311.20
- Les comptes complets sont annexés aux présentes

Les comptes énumérés ci-après appellent les remarques suivantes :

Numéro	Désignation	Comptes	Budget	REMARQUES
	Compte de résultat 2020	-8'311.20	25'236.00	le résultat affiche un excédent de recettes ce qui est réjouissant ; le budget prévoyait une perte de CHF 25'236 ;
3	Charges	570'089.57	650'435.00	les charges réelles sont inférieures au budget; les montants des équilibrages des comptes (charges et recettes) ne « transitent » plus par le compte 1000 du RAT ;
310	Frais du personnel	359'607.63	397'115.00	les charges du personnel sont sous contrôle, lesdites charges sont inférieures au budget prévisionnel ce qui est dû à l'engagement tardif du responsable des finances et de l'administration. En compensation, une charge importante est enregistrée au poste honoraires fiduciaire (321210) pour la tenue de la comptabilité ;
3112	Salaires administratifs	258'385.95	293'500.00	
311250	Gratifications administration	8'000.00	1'500.00	Gratifications extraordinaires de 2019 versées en début 2020 ;
321210	Honoraires fiduciaires et divers	40'160.15	6'000.00	Honoraires pour la tenue de la comptabilité en lieu et place de salaire ; Les charges tiennent également compte des dépenses liées à l'accompagnement RH. (Préavis 03/2019, pt. 7.5)
3214	Frais informatique KIBE	52'706.05	95'100.00	Budget pas entièrement utilisé à cause de la Covid-19 ; le subventionnement incitatif de la FAJE pour le soutien informatique n'a pas été versé à cause de la Covid-19, dès lors la dépense a été repoussée ;
3215	Frais informatique OFISA	72'357.30	83'100.00	Dépenses OFISA sous contrôle ;
3216	Frais informatique divers	698.03	9'000.00	Budget pas entièrement utilisé à cause de la Covid-19 ;
411	Participations communales	-575'002.00	-574'999.00	Selon budget 2020 ;

11.7 Le compte PP relatif à la structure 1010 : AFJ

- Le bouclage du compte affiche un excédent de recettes de CHF 79'312.24
- Les comptes complets sont annexés aux présentes

Les comptes énumérés ci-après appellent les remarques suivantes :

Numéro	Désignation	Comptes	Budget	REMARQUES
	Compte de résultat 2020	-79'312.24	-4'654.00	le résultat affiche un excédent de recettes ce qui est réjouissant ;
3	Charges	6'806'690.21	6'929'850.00	les charges réelles sont inférieures au budget; il s'agit des répercussions de la Covid-19 ;
310	Frais du personnel	6'542'921.61	6'686'265.00	les charges du personnel sont sous contrôle, lesdites charges sont inférieures au budget prévisionnel ce qui est dû à l'engagement retardé du responsable des finances et de l'administration ainsi que de la 4ème coordinatrice. En compensation, une charge importante est enregistrée au poste honoraires fiduciaire (321210) pour la tenue de la comptabilité ;
3111	Salaires autorités	25'594.40	20'000.00	dépassement des frais dû à l'augmentation de la charge à cause de la Covid-19 ;
3112	Salaires administratifs	155'501.25	165'000.00	engagement tardif du responsable finances, montant restant dépensé en honoraires fiduciaires ;
3114	Salaires pédagogiques	202'289.40	225'800.00	engagement de la quatrième coordinatrice retardé (effectué le 01.08.2021) ;
3115	Salaires accueillantes en milieu familial	4'701'458.50	4'670'000.00	les salaires des AMF sont sous contrôle ;
312420	Prévoyance professionnelle accueillantes	208'938.00	170'000.00	Plusieurs nouvelles AMF ont atteint le seuil minimum LPP
3131	Indemnités et remboursement de frais	659'110.71	829'500.00	réduction des charges liée à la période Covid-19 ;
313110	Remboursement repas aux accueillantes	605'854.45	750'000.00	absence de repas durant la période Covid-19 ;
313120	Remboursement de frais divers aux employés	50'915.25	75'000.00	réduction des charges liée à la période Covid-19 ;
3132	Frais de formation	7'579.20	22'000.00	réduction des charges liée à la période Covid-19 ;
3209	Hygiène et pharmacie	4'605.10		masques et gel hydroalcoolique ;
321210	Honoraires fiduciaires et divers	30'827.50	4'000.00	honoraires pour la tenue de la comptabilité ;
321250	Provision pertes sur débiteurs	75'000.00	60'000.00	augmentation de la provision perte sur débiteurs en conséquence de la Covid-19 ;
321355	Achat de machines	5'803.23		acquisition d'une nouvelle imprimante ;

321710	Autres frais à préciser	13'000.00		extourne de la provision du 31.12.2019 ;
321725	Provision FAJE (à reverser à la FAJE)	-54'247.85		extourne de la provision du 31.12.2019 ;
321730	Equilibrage des comptes des structures	38'974.87		équilibrage des comptes 2019, montant transféré dans les réserves de l'AFJ: Bilan 204003 ;
4	Revenus	-6'886'002.45	-6'934'504.00	les revenus sont inférieurs aux prévisions, moins d'écolages compensés partiellement par les RHT ;
411010	FAJE subvention	-520'872.00	-433'000.00	augmentation de la subvention FAJE
4111	Participations communales	-1'944'597.30	-2'028'569.00	les participations communales aux charges de l'accueil sont restées stables ;
42	Total des écolages	-3'685'358.15	-4'227'500.00	manque la facturation aux parents du 17 mars au 11 mai 2020 ;
43	Total des produits divers	-740'777.00	-234'000.00	RHT et aides extraordinaires ont couvert partiellement le manque à gagner ;
431080	Remboursement IMJ autres	-154'082.75	-110'000.00	remboursement plus important, reliquat 2019 ;
432030	Equilibrage des comptes	-38'974.87		remboursement de la part du RAT pour déficit 2019 par le compte d'équilibrage des comptes, le montant a été transféré au compte réserves ;

11.8 Le compte PP relatif à la structure 1005 : Accords inter-réseaux

Les comptes relatifs aux accords inter-réseaux sont équilibrés. A noter que les charges occasionnées par les heures de garde des enfants du RAT placés dans un réseau conventionné sont ventilées directement à la Commune de domicile. A contrario, les charges occasionnées par les enfants d'autres réseaux placés au RAT sont entièrement compensées par les réseaux respectifs. Il ne s'agit dès lors que d'un report de charges, l'influence du RAT sur les placements inter-réseaux étant au demeurant limitée.⁵ Le décompte final pour 2020 ne sera établi que lors du bouclage annuel des comptes des réseaux et équilibrés durant 2021).

Enfin, le PP du compte 1005 n'appelle aucune remarque supplémentaire.

11.9 L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

- Les comptes 2020 relatifs à l'administration du RAT se soldent par un excédent de recettes de CHF 8'311.20. Ce montant restera dans le capital du RAT.
- Les comptes 2020 relatifs à l'AFJ se soldent par un excédent de recettes de CHF 79'312.24. Ce montant restera dans le capital de l'AFJ.

⁵ Le but est d'assurer aux familles, dans des circonstances particulières, un accès aux prestations d'accueil hors du réseau d'accueil de domicile de l'enfant. Sont considérées, comme circonstances particulières, entre autres, le lieu de scolarisation en dehors du périmètre géographique du réseau de domicile, le changement de domicile en cours de placement, les cas de garde alternée ou partagée pour des parents ayant domicile dans deux réseaux distincts, un lieu de travail avec horaires irréguliers (crèche d'entreprise), par exemple le GHOL ;

12. LA PAROLE AUX STRUCTURES

12.1 L'accueil Familial de Jour

En préambule, il convient de préciser qu'aucun incident signifiant a été à déplorer durant l'année.

➤ Le métier de l'AMF – un vrai défi

Nous avons souvent évoqué que l'AFJ du RAT demeure complémentaire aux structures d'accueil. C'est un fait : ce dispositif d'accueil est devenu indispensable au bon fonctionnement du réseau : il permet de répondre à la demande avec flexibilité et sans infrastructure fixe ce qui a des répercussions économiques importantes pour le réseau. Le métier d'accueillante en milieu familial s'est bien établi, les conditions de travail de nos accueillantes sont tout-à-fait dans la norme ce qui leur a permis d'évoluer dans leur statut social. Il n'en demeure pas moins que cette profession reste complexe, s'agissant du rôle pédagogique intrinsèque d'une part et d'autre part étant entièrement tributaire des placements que le RAT peut offrir. Malgré un nombre important d'enfants en liste d'attente, il ne nous est souvent pas possible de proposer un placement malgré les places disponibles et ceci pour les raisons suivantes :

- La localisation géographique du domicile de l'accueillante proposée ;
- Les jours demandés ne correspondent pas aux jours disponibles de l'accueillante.
- Les horaires demandés ne correspondent pas au planning de l'accueillante, qui ne doit pas dépasser 50h de travail par semaine.
- L'accueillante a de la place disponible, mais elle ne peut plus accueillir de bébé supplémentaires le quota étant atteint;
- Les relations interhumaines entre parents et accueillantes qui influencent largement le placement ;

Aujourd'hui, la situation actuelle, due au coronavirus, rend les placements plus compliqués. En effet, les parents ne savent pas quand ils reprennent leur travail en présentiel ou alors recherchent un nouvel

emploi. Les dates d'entrée souhaitée sont régulièrement repoussées.

En conclusion, au vu du nombre d'heures prestées, très peu de tracasseries ont été enregistrées durant l'année ; aucun sinistre particulier n'est à signaler. Le RAT soutient l'activité de l'AFJ et mettant en place une vision d'avant-garde en matière de gestion de l'Accueil Familial de Jour. Le métier de l'AMF reste néanmoins un vrai défi. Le dispositif de l'AFJ du RAT est l'un des plus importants du Canton.

➤ Gratifications pour les 5 et 10 ans de service de nos AMF :

47 AMF ont touché, en fin d'année, une gratification pour les 10 ans de service d'un montant entre CHF 750.— et 1'250.— versé proportionnellement au nombre d'heures prestées. Cela démontre la grande stabilité au sein de notre personnel accueillant puisqu'environ la moitié de nos AMF exerce leur profession depuis 10 ans ! Au demeurant, 7 AMF ont touché, également en fin d'année, une gratification pour leurs 5 ans d'activité au sein de l'AFJ du RAT.

➤ Les éléments marquants pour l'AFJ en 2020:

Cette année a été marquée par la Covid-19. L'AFJ du RAT a fonctionné comme structure d'accueil d'urgence lors du semi-confinement du printemps dernier. En effet, un accueil d'urgence pour les parents prioritaires (engagés dans la lutte contre la pandémie) avait été mis en place entre le 17 mars et le 27 avril à la demande du Canton. Toutes les AMF ont eu le choix, en fonction de leur situation familiale et sanitaire, d'accueillir ou non des enfants pouvant bénéficier de l'accueil d'urgence. Nous avons pu, grâce au dispositif mis en place, répondre aux besoins des familles tout en respectant les normes sanitaires en vigueur.

Il est important de souligner que les accueillant(e)s du réseau ont reçu leur salaire à 100% pendant toute cette période. Les heures d'accueil d'urgence prestées ont été rémunérées en tant que heures supplémentaires (4'000 heures). Ces heures nous ont été remboursées par le Canton.

Malgré la fermeture des bureaux et le travail à distance ordonné pour toute l'équipe du RAT, toutes les tâches ont été menées à bien, même si les délais pouvaient être plus long qu'en temps normal. Les placements d'enfants ont pu reprendre rapidement dès la réouverture de tous les lieux d'accueil.

La reprise des accueils en mai avait suscité passablement de stress chez les accueillant(e)s, mais particulièrement 2ème semestre 2020, avec l'augmentation des cas de Covid-19 et des directives sanitaires plus strictes. Les AMF relevaient la difficulté de savoir si oui ou non l'enfant pouvait être accueilli selon les symptômes qu'il présentait ainsi que la difficulté de collaborer avec certains parents ne respectant pas les gestes barrière.

2020 est également la première année où il n'y a pas eu de « conférence » ouverte aux familles et de spectacle de fin d'année organisé pour les enfants.

➤ **La mise en place d'un plan cantonal de protection pour l'accueil de jour des enfants**

Un plan cantonal de protection destiné à lutter contre l'épidémie de COVID-19 a été rédigé par l'OAJE à l'intention du personnel et des personnes fréquentant les lieux d'accueil de jour des enfants. Au vu de l'actualité sanitaire, il a été continuellement mis à jour en collaboration avec le médecin cantonal, notamment en ce qui concerne les rassemblements de personnes et les prescriptions du port de masque. Selon l'OAJE, de manière générale, le plan de protection a bien été respecté. Globalement, durant la deuxième vague du Coronavirus, les lieux d'accueil de jour n'ont pas été source d'inquiétude majeure et les familles du réseau ont pu continuer de profiter de nos prestations.

➤ **La formation :**

En 2020, 19 soirées, une matinée et une journée de formation continue organisées par l'AFJ proposaient neuf thèmes: La gestion des conflits, le déni des parents, le sommeil chez l'enfant, la communication gestuelle avec le bébé, la prévention des abus sexuels, le 1^{er} entretien avec les familles, la supervision, les 1^{ers} secours au travers de 4 soirées de rafraîchissement pour les accueillant(e)s qui avaient suivi la formation de base et le portage physiologique des enfants.

Toutes les formations prévues entre mars et juin 2020 ont dû être déplacées sur le deuxième semestre de l'année en raison de la situation sanitaire provoquée par la Covid-19. Cela a demandé une réorganisation (nombre de participants) afin de s'assurer que la formation se passe dans de bonnes conditions sanitaires. Finalement, seule une formation 1er secours prévue en décembre et la supervision prévue en novembre n'ont pas eu lieu.

La formation de base et la formation continue CIAJF ont également été touchées par la crise sanitaire. Une formation de base a été interrompue et des rencontres de soutiens ont dû être annulées.

➤ **Collaboration au sein du RAT :**

La collaboration avec le service administratif est toujours harmonieuse et efficace. Les coordinatrices apprécient les rencontres régulières avec le CoDir qui permettent de suivre et échanger sur les diverses situations rencontrées. Afin que les quatre futures coordinatrices puissent travailler dans le même espace de travail, les bureaux ont été déménagés. Tout le monde a retrouvé une place de travail qui lui convient en fonction de ses tâches et besoins.

12.1.1 Le bilan des activités de l'AFJ

Accueillantes en Milieu Familial (AMF) :

AMF 31.12.2019	Démissions 2020	Nouvelles AMF 2020	AMF 31.12.2020
100	6	14	108

Nombre de places offertes compte tenu du taux d'activité des AMF (une place peut être occupée par plusieurs enfants) :

	Places autorisées préscolaire uniquement	Places offertes préscolaire uniquement
2018		392
2019		386
2020	431	392

Suivi des AMF :

	Entretiens en vue d'autorisation ayant abouti	Entretiens en vue d'autorisation n'ayant pas abouti	Visites – suivis – renouvellements autorisations – évaluations
2018	23	18	264
2019	21	35	204
2020	14	3	162

Placement des enfants :

	Familles inscrites en vue d'un placement	Enfants concernés	Enfants placés	Placements non réalisés	Placements en attente
2018	339	399	287	85	27
2019	293	338	235	68	35
2020	315	371	282	73	16



12.2 L'accueil pré- et parascolaire collectif

12.2.1 Fondation des Centres de Vie Enfantine La Ruche - Gland et Vich

Après avoir restructuré notre institution au cours de ces deux dernières années en développant pour l'ensemble de nos services une organisation adéquate et efficiente à la bonne réalisation de nos activités, nous avons eu l'ambition, cette année, de travailler de manière soutenue sur notre culture de « Fondation ».

En s'appuyant sur notre histoire et les valeurs qui ont fait de notre institution un acteur important de l'accueil de jour à Gland, nous avons débuté un nouveau voyage en faisant converger l'ensemble de nos intentions professionnelles autour du concept de psychologie positive et en déployant des actions concrètes en ce sens auprès des équipes. C'est ainsi que le projet « gratitude attitude » mené par Virginie Martin, notre Responsable des Ressources Humaines a été mené auprès de l'ensemble des collaborateurs de **l'UAPE Uni'Vert, La Paix et de notre secteur administratif**. Une année dense à tous les niveaux où la valorisation des savoir-être et la qualité des relations interpersonnelles furent donc placées au centre de nos démarches, ce qui fut particulièrement précieux, au regard de cette année singulière et très différente des précédentes en raison de la crise sanitaire. A ce titre, nous tenons à remercier chacune et chacun de nos collaborateurs et membres du Conseil de Fondation pour avoir contribué et fourni les efforts indispensables pour traverser cette période de la meilleure des façons en assurant la continuité de nos activités de manière professionnelle, et avec qualité, auprès des enfants, des parents et de nos partenaires.

1. Préscolaire :

Le travail entrepris durant ces deux dernières années par notre Fondation au niveau du secteur préscolaire porte aujourd'hui ses fruits au regard d'une belle stabilité de ses collaborateurs mais aussi par une augmentation des inscriptions et des fréquentations pour l'ensemble de nos structures et en particulier pour **Do Ré Mi'el** qui a vu cette année une fréquentation régulière de plus de 95%. Nos responsables pédagogiques ainsi que leurs adjointes ont donc pu s'appuyer sur des équipes bien en place et pleinement motivées pour accompagner les enfants dans leurs besoins et développer des actions

professionnelles et des activités pleines de sens et de créativité.

A noter également que nous avons poursuivi avec volontarisme notre politique de travaux afin d'offrir aux enfants et à leurs parents des lieux d'accueil agréables où chacun peut évoluer en toute sécurité en fonction de son âge et en bonne harmonie avec ses pairs. Dès août 2020, les parents **du Nid'Abeilles et des P'tites pattes** ont retrouvé des locaux entièrement rénovés (peinture, lumière, menuiserie, jardin). Pour **Do Ré Mi'el**, c'est le revêtement de la terrasse qui a été changé pour apporter confort et sécurité à toutes et tous. Ces réalisations nous ont permis de promouvoir la qualité au sein de nos structures et cela tant pour l'accueil des enfants que pour le travail des équipes au quotidien.

En ce qui concerne les activités et les actions en lien avec le projet pédagogique de la structure, les équipes du **Nid'Abeilles et des P'tites pattes** ont développé le projet « Papa, Maman, apprenons à signer » autour du langage des signes. Celui-ci a pour but de développer la communication gestuelle associée à la parole. Cette méthode est aussi bien un moyen de communication auprès de jeunes enfants n'ayant pas encore la parole qu'un outil permettant de soutenir le langage déjà existant. Cette action qui favorise l'émergence du langage oral est également proposée au **Pas'Sage**. De plus, notre Nurserie du **Nid'Abeilles** s'est dotée de deux hamacs suspendus afin d'offrir aux enfants un nouvel espace contenu et sécurisant qui participe à leur confort et à leur développement physique et affectif.

A noter également qu'une de nos collaboratrices en formation d'éducatrice de l'enfance à l'Esede a mis en place un projet d'éveil aux livres pour le groupe des **P'tites Pattes**. Aujourd'hui, c'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe invite les enfants à voyager dans l'imaginaire des livres en leur proposant de multiples activités et des temps d'animation autour de cette thématique.

En parallèle de ces projets, et comme chaque année, nos équipes ont développé des activités créatrices et de découvertes en lien avec une thématique. C'est ainsi que « les couleurs » se sont invitées au **Pas'Sage** tandis que le groupe du **Nid'Abeilles** est parti

« voyager autour du monde » et que celui des **P'tites Pattes** a découvert « le temps » et toutes ses facettes. L'éveil à la musique n'a pas été oublié et a même une place de choix, en particulier à **Do Ré Mi'el et au Pas'sage**, où une intervenante musicale anime, deux fois par mois, un atelier de découverte afin de partager auprès des enfants la magie des instruments de musique et des chansons.

Dans la continuité de l'année précédente, les enfants inscrits au **Pas'Sage** ont poursuivi à développer le lien avec les EMS de Gland et leurs résidents, tout en respectant les mesures en vigueur dans le cadre du contexte sanitaire. Ils ont ainsi pu aller chanter des chansons pour Noël depuis l'extérieur des bâtiments et ainsi réchauffer le cœur de nos aînés qui avaient pris place aux fenêtres de leur chambre. De nombreux dessins leur ont également été envoyés.

Au travers des thèmes en lien avec la découverte de la nature et de la promotion du mouvement, **Do Ré Mi'el** continue à proposer aux enfants de multiples activités ludo-éducatives dans ces domaines pour le plaisir des plus petits comme des plus grands. A noter que cette année, pour renforcer la pratique de la motricité, nous avons créé un partenariat avec l'école Mont-Olivet pour bénéficier régulièrement d'une salle de gym. Ceci nous permet de faire découvrir et d'initier les enfants à différentes pratiques sportives avec du matériel varié et adapté (trampoline, ballon, tapis de sol, etc.). Cette nouvelle action s'inscrit dans le cadre de notre engagement et du renforcement de nos pratiques pédagogiques en lien avec le label Youp La bouge.

Nos équipes se sont mobilisées pour organiser des fêtes de Noël adaptées aux circonstances afin de célébrer cette fin d'année de la manière la plus douce et joyeuse possible. C'est ainsi que les enfants du **Pas'Sage** et des **P'tites Pattes** ont pu participer à une magnifique fête de Noël au refuge de Gland alors que l'équipe de **Do Ré Mi'el** a, quant à elle, proposé de beaux moments de partage, de rire et de joie autour de contes et de musique.

Enfin, cette année particulière nous a demandé à la fois beaucoup de flexibilité mais aussi de rigueur pour concilier les contraintes sanitaires au quotidien tout en continuant à développer un accueil et un accompagnement de qualité pour nos familles. Ainsi, il nous est rapidement paru indispensable de tout mettre en œuvre et de nous montrer créatif afin de

garder le lien avec les enfants et les parents durant la période de fermeture des structures mais aussi par la suite dans le quotidien avec les parents. Pour ce faire, nos équipes ont réalisé différentes actions telles que l'ouverture d'une page sur les réseaux sociaux pour le **Pas'Sage**, ou bien encore pour **Do Ré Mi'el**, l'envoi par courrier d'activités avec le matériel nécessaire pour les réaliser à la maison (bricolage, dessin). Les parents ont beaucoup apprécié ces initiatives et ont retourné de nombreuses photos, vidéos de leurs enfants avec les réalisations.

2. Parascolaire :

Nos 3 unités d'accueil pour écoliers ont la volonté et l'ambition d'offrir aux enfants des espaces de jeux qui favorisent les interactions, stimulent leur créativité, répondent à leur besoin de bouger, de se calmer, de jouer, de faire semblant, d'imaginer, de rêver, de créer ou de découvrir. En proposant un environnement qui convient au stade de développement des enfants en fonction de leurs âges, nous permettons aux enfants de retrouver des repères clairs afin qu'ils puissent se sentir en sécurité et en confiance. A ce titre, il est important de noter qu'un nouveau mouvement a été mis en place en ce qui concerne l'accueil des plus grands. En effet, dès la rentrée d'août, les 6P inscrits à **l'UAPE L'Entre'Act** ont rejoint leurs pairs à **l'UAPE La Paix**. Cette nouvelle organisation permet aujourd'hui de garantir le renforcement de notre cohérence institutionnelle en ce qui concerne la prise en charge des enfants en fonction de leurs âges.

Cette structure a donc le plaisir d'accueillir les 6P ainsi que les 7P de notre Fondation. Depuis la rentrée d'août, ce sont près de 50 enfants de 10 à 12 ans qui chaque jour (hors mercredis et vacances) peuvent se détendre, partager et rire ensemble dans des espaces aménagés en fonction de leurs attentes.

Sous la coordination d'Anita Waeber, Responsable pédagogique de **l'UAPE Uni'Vert et La Paix**, l'équipe professionnelle de cette nouvelle structure a la volonté de développer un concept en adéquation avec les besoins des enfants de cet âge. Pour ce faire, une large place à la participation active est donnée aux jeunes afin de renforcer leur autonomie et développer la notion de citoyenneté et les habilités sociales. Ces aspects sont travaillés au quotidien avec eux dans l'organisation journalière, lors des trajets, des réunions, de moments de régulation individuelle ou bien encore lors d'ateliers d'expression improvisée.

En ce qui concerne **l'UAPE L'Entre'Act**, la Responsable pédagogique Daniela Duma et son équipe ont décidé de réorganiser la prise en charge des enfants et l'aménagement des salles au regard de l'augmentation de la fréquentation de cette structure qui atteint 108 enfants par jour mais aussi du départ des 6P pour les midis et les après-midis à **l'UAPE La Paix**. Les groupes d'enfants peuvent dorénavant manger par classe d'âge dans une même salle avec davantage d'espace et moins de bruit. La réalisation d'une place de jeu dans le jardin privé est également venue enrichir nos installations. Aujourd'hui, les enfants ainsi que les collaborateurs sont satisfaits de ces évolutions qui répondent davantage aux attentes de chaque groupe.

La crise sanitaire limitant les excursions plus lointaines, l'équipe de **l'UAPE L'Entre'Act** en a profité pour travailler davantage autour des sorties de proximité et partir à la découverte de notre commune et de sa nature. Cette démarche a fait plaisir à toutes et tous et nous a permis de mettre en place des actions régulières pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et à la lutte contre le gaspillage. Cette période a également permis aux collaborateurs de faire preuve de créativité, d'inventivité, de réflexion pour offrir aux enfants des moments agréables et intéressants. C'est ainsi que sont nés les après-midis magiques de décembre qui sont venus remplacer les traditionnelles fêtes de Noël ou bien encore une action de solidarité auprès des personnels hospitaliers.

Les collaborateurs de **l'UAPE Uni'Vert** ont quant à eux initié un beau projet autour du réaménagement des espaces et en particulier du coin lecture qui s'est transformé en une « grotte aux livres ». Ce projet à dimension culturelle, sociale et éducative a été réalisé en partenariat avec l'association **Mobilet'** et un groupe de jeunes inscrits dans le dispositif du semestre de motivation. La défense des valeurs en lien avec le respect de la nature et la protection de l'environnement sont également des éléments qui comptent beaucoup pour l'équipe de cette structure. Dans ce cadre, le rôle des éducateurs est d'une part d'initier les enfants à adopter des gestes écologiques dans toutes les actions quotidiennes, sans culpabiliser et de l'autre, de proposer des activités permettant aux enfants de revenir aux choses simples et de retrouver le plaisir de jouer ensemble. A ce titre, de nombreuses activités en lien avec ce fil conducteur

ont pu être mises en place, tout comme la création d'un partenariat avec la Pépicerie de Gland afin de réduire le gaspillage de la nourriture non consommée. Les activités sportives ont également été développées et cela même durant les périodes moins agréables au niveau de la météo, grâce à l'accès aux diverses salles de sports des Perrerets.

Le travail réalisé par les équipes durant les vacances autour des thématiques est aussi l'occasion de développer un esprit différent à la structure par rapport aux périodes scolaires en proposant des activités originales. En ce sens, les enfants inscrits à **l'UAPE L'Entre'Act** ont pu participer à une semaine cirque avec des intervenants spécialisés, à une semaine « j'explore en toute sécurité, à la découverte de ma ville », à une semaine « A ciel ouvert, les peuples magiques de la forêt ». Alors que ceux de **l'UAPE Uni'Vert** ont eu plaisir à participer à de multiples activités autour de semaines sur « le Monde fantastique d'Uni'Vert », « A la découverte des métiers » ou bien encore la « Semaine artistique » et les « Gourmandises de Noël ».

Durant ces périodes, mais aussi les mercredis, nous profitons régulièrement des infrastructures glandoises quand la situation le permet pour favoriser les sorties de proximité : bibliothèque communale, théâtre de Grand-Champ, patinoire, places de jeux, skate parc, terrain de sports, etc.

Enfin, cette année, nos UAPE ont pris part activement à plusieurs projets d'inclusion pour des enfants ayant des besoins spécifiques. En effet, malgré le contexte de nos structures nous pensons que l'accueil collectif de jour a un véritable rôle à jouer à ce niveau afin de soutenir ces enfants mais aussi de changer les représentations en lien avec ces derniers.

Comme les années précédentes, le développement de partenariats est régulièrement recherché. Cette dimension fût néanmoins parfois mise à mal en raison du contexte sanitaire propre à cette année qui a limité certaines de nos actions partenariales. Malgré celui-ci, le travail de collaboration avec l'Ecole Primaire de Gland et les services communaux se poursuit lors de réseaux, de rencontres avec les maitresses ou pour la mutualisation de certains espaces. A noter que la Fondation La Ruche est aussi présente au conseil d'établissement de l'EPG et lors des commissions prévention mises en place par la commune en lien

plus spécifiquement avec les établissements des Tuillières et Grand-Champ. Ces différents partenariats témoignent de notre volonté à être un véritable acteur éducatif dans la vie de l'enfant aux côtés des institutions qui selon le moment de la journée accueillent et travaillent auprès de ces derniers.

Formation

Notre Fondation souhaite accorder une place importante à la formation et au développement des compétences de chacun afin d'assurer le professionnalisme et l'expertise dans nos démarches éducatives auprès des enfants tout en encourageant l'engagement de nos collaborateurs et la promotion du domaine socio-éducatif. A ce titre et en lien avec le développement de notre culture de Fondation, nous avons décidé de prioriser aussi bien l'évolution des compétences liées au savoir-être que celles liées au savoir-faire car selon nous, la clé de l'harmonie réside dans le fin équilibre entre les deux.

Cette année a donc permis à Virginie Martin, notre responsable des ressources humaines d'intégrer et de valider un CAS en psychologie positive, à Sandrine Buchet, notre responsable pédagogique du Pas'Sage, du Nid'Abeilles et des P'tites Pattes de valider son Certificat EESP en gestion d'équipe et conduite de projet, à Malika Plancherel, notre responsable de Do Ré Mi'el d'intégrer cette même formation, ou bien encore à Daniela Duma, responsable de l'UAPE L'Entre'Act de débiter une formation certifiante en programmation neurolinguistique. De nombreux collaborateurs ont suivi des formations continues mais également des formations de formateurs en entreprise car notre Fondation a toujours la volonté de faire une place aux apprentis afin de soutenir ces jeunes professionnels en devenir.

Des colloques pédagogiques pré et parascolaires ont pu avoir lieu en partenariat avec PEP autour des thématiques suivantes : « Ces enfants qui ébranlent nos organisations : leur place, notre responsabilité, nos pratiques » et « la gestion des grands groupes en UAPE dans les grandes structures ». Enfin et comme tous les deux ans, l'ensemble de nos collaborateurs ont pu bénéficier d'une formation « Urgence petite enfance » relative aux apprentissages nécessaires à la bonne prise en charge des enfants et à la promotion d'un accueil de qualité.

Administration, cuisine et service technique

Dans une recherche d'efficacité et du développement qualitatif de nos processus et prestations, nous avons décidé en 2020 d'équiper notre Fondation d'un logiciel de gestion global des ressources humaines (gestion du temps, communication interne, suivi administratif des collaborateurs, indicateurs RH) et d'un nouveau système de téléphonie standardisé. Dans ce même objectif, un projet de refonte complet de notre site internet a également été mené par notre responsable administrative parascolaire, Nacera Mahi Lechemat. Celui-ci, donnera naissance prochainement à une nouvelle version de ce dernier que chacun pourra découvrir via le lien www.laruche.ch.

Nos responsables administratives, Daniela Jatón pour le préscolaire et Nacera Mahi Lechemat pour le parascolaire, assurent le bon fonctionnement de notre secrétariat et apportent un soutien important à nos structures tout en prenant soin de répondre efficacement et avec bienveillance aux questions des familles.

Enfin, Christophe Grandchamp, responsable du secteur cuisine et logistique, a développé, en parallèle de la confection de bons repas pour nos petits du préscolaire, de nombreuses actions pour nos personnels de ménage et nos structures visant autant l'amélioration des conditions de travail de nos collaborateurs que l'amélioration des conditions d'accueil pour les enfants au sein de nos différentes structures.

Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation compte actuellement 6 membres, dont la Municipale chargée de l'accueil de l'enfance, de la jeunesse et des écoles. La composition est stable et chacun apporte son expérience personnelle et professionnelle et selon ses disponibilités pour le bon fonctionnement de l'institution.

Cette année toute particulière nous a laissé constater que la nouvelle organisation était bien solide; elle nous a permis de nous adapter rapidement aux différentes contraintes dues à la situation sanitaire. Grâce à la bonne cohésion de notre personnel, sa motivation et son professionnalisme, l'accueil des enfants et des familles a pu se dérouler presque normalement. La communication entre équipes, Direction et Conseil, se faisait naturellement et les outils comme les vidéo-conférences ont été intégrés sans trop de difficultés.

Par les vidéo-conférences régulières, organisées par le RAT, les structures ont pu échanger et se coordonner pendant les moments les plus incertains.

Fort de l'expérience de l'année 2020, le Conseil de Fondation mettra tout en œuvre afin de poursuivre son travail au bénéfice du bien-être et de la sécurité des enfants, mais également de nos collaborateurs, ainsi que du respect et de la bonne collaboration avec les parents.

12.2.2 Les Colibris Vernay - Eikenøtt – Amandier – Gland

En janvier 2020, les équipes des trois sites étaient remplies d'idées et d'enthousiasme pour accompagner les enfants dans de belles découvertes en lien avec les thèmes choisis pour l'année. Un des thèmes importants était la forêt sous toutes ses formes, ainsi que la beauté et le respect de la nature. La formation donnée en octobre 2019 aux équipes par Sarah Wauquiez (pédagogie par la nature), a permis aux équipes de préparer des beaux projets à vivre au cœur de la nature et par tous les temps (rechercher des trésors, observer des arbres, nettoyer les chemins et ramener dans une charrette les détritiques ou nature mortes avec le plaisir de la tirer chacun son tour, faire des jeux d'association, des land-art, et tout simplement s'émerveiller.... Des jeux de tri ont été aussi organisés, en lien avec le thème de la découverte des couleurs. Il est à présent devenu habituel d'aller à la forêt régulièrement, lieu devenu très familier, avec des rituels qui ont été mis en place.

Autre thème important pour cette année, l'éveil aux livres avec le projet de l'approche du livre en lien avec les sens (en nurserie), et le projet de mettre en valeur le livre avec la mise en place d'une charte pour l'utilisation (enfants plus âgés). Des parents ont pu venir présenter un livre de leur enfance, et le raconter sous le regard admiratif de leur enfant. Un thème qui a aussi bien marché, et a enthousiasmé petits et grands est la découverte du « petit colibri dans la forêt d'Amazonie ». Une histoire qui leur a permis de découvrir l'oiseau, et de voir que tous les animaux de cette forêt sont tous très différents, comme eux et les enfants de leur groupe, mais que tous ensemble ils peuvent faire de belles choses pour protéger la nature, et la création. Au Colibri Eikenøtt, un projet a aussi été

mis en place en lien avec la découverte du corps, et des activités de rythmique et gymnastique. Quatre personnes de deux sites se sont alors inscrites à la formation de Youp-la-bouge qui aurait dû avoir lieu en mai mais qui a été reportée (l'occasion d'obtenir le label pour le Colibri).

Dès le 17 mars, tout projet éducatif prenait fin en raison de la fermeture des garderies liée au développement du Covid 19 ! Une rupture certes, mais les équipes ont cherché comment rester en contact avec les enfants et les familles durant cette longue période. Ce qui avait été prévu comme activités pour les mois d'avril et mai a été envoyé par email aux familles. C'est ainsi que les enfants ont pu vivre des activités créatrices ou des activités pâtisserie ensemble avec leurs parents, ou écouter des histoires en lien avec Pâques et le renouveau de la nature comme celle de la chenille qui devient papillon. Certains parents ont envoyé par email les créations de leur enfant. Nous avons pu vivre un beau partenariat grâce à cette formule, et à leur retour mi-mai, les enfants les plus grands nous ont raconté ce qu'ils avaient fait à la maison, ou ramené bricolages ou photos.

A la reprise, les conditions sanitaires étaient conséquentes, les équipes ont dû travailler différemment, en constituant des petits groupes d'enfants, en expliquant les différentes nouvelles règles sanitaires grâce à des images spécifiques pour les enfants, ou des posters. Nous avons alors modifié notre programme pédagogique et choisi de travailler sur le thème des Emotions en lien avec ce qu'ils avaient vécu et ce qu'ils vivaient encore. Les « petits monstres » des émotions sont apparues dans toutes les salles, même en nurserie où ces images ont été collées sur les sols. Le fait de travailler en plus petits groupes a permis d'être plus dans la relation personnelle avec chaque enfant et de mieux l'observer. Nous avons aussi dû supprimer toutes les fêtes de fin d'année, fêtes de passages, et la grande fête des enfants que nous vivons chaque année en juin au Vernay et qui rassemble toutes les familles des trois sites.

La seule chose qui a été maintenue est la fête des promotions (monter sur un podium, recevoir son petit classeur, souvenirs des années vécues au Colibri), avec les familles des enfants qui sont rentrés à l'école en août 2020. Pour respecter les conditions sanitaires, nous avons organisé des

petits rassemblements avec seulement cinq enfants, et leurs parents, chaque soir à 18 h 30 sur deux semaines grâce à l'engagement d'un personnel enthousiaste.

Depuis la rentrée du mois d'août, un accent est mis sur l'initiation musicale pour chaque groupe d'âges, de chaque site, grâce à l'implication d'une éducatrice « musicienne ». Autre nouveauté, Brigitte Besset a été nommée directrice générale pour le Colibri. Elle collabore depuis cette date avec trois responsables de site, soit Kosovare Hasani (Site Eikenott), Elodie Jeanneret (site Amandier) et Ira Banchieri (site Vernay) qui feront prochainement leur formation de direction.

Le samedi 3 octobre, dans chacun des sites, nous avons aussi organisé « un rallye découverte » des salles, extérieur, repères et déroulement de journées, avec un horaire différent sur la journée pour chaque groupe d'âges, une liste de traçage, et une entrée espacée. Un temps très positif pour faire connaissance et recréer des liens.

Pour novembre et décembre, les thèmes étaient variables suivant les sites (Noël et les cinq sens pour l'Amandier/ la nuit et le jour, l'enfant et ses rituels, la naissance et la fête de Noël au Vernay / les préparatifs, la déco et la pâtisserie à Eikenøtt). Les fêtes de Noël ont été vécues sans la participation des parents et grands-parents, comme les autres années. Des photos ont été faites durant chaque petite fête à l'interne. Celles-ci ont été transmises par voie postale aux parents, avec les vœux de l'équipe et de la direction (une manière pour les parents de visualiser ce que leur enfant avait vécu et un support pour l'enfant pour pouvoir raconter ce qu'il a fait durant la fête).

Une année bien différente mais qui a quand même été très riche professionnellement, par des remises en question, adaptation, et renouveau. Un grand MERCI à toutes les équipes du Colibri !

Le Colibri fête trente ans d'existence le 7 janvier 2021. Qu'en sera-t-il de la fête que nous voulions organiser le samedi 19 juin prochain ?

12.2.3 L' AISGE – Arzier-Le Muids – Givrins - Trélex - St-Cergue

NURSERIE-GARDERIE

Les Petits Ecureuils – St-Cergue

Le Relais des Mômes – Arzier

Graines de Marmots – Trélex

Cette année 2020 a été une bonne année pour les crèches de l' AISGE, puisque des projets ont vu le jour et que les équipes sont restées stables et motivées.

Les crèches sont bien remplies, nous avons pu répondre à la demande de presque toutes les familles, hormis à Trélex où la nurserie ne peut plus absorber les demandes des villages de Trélex, Givrins et Genolier.

A Arzier-Le Muids, pour le « Relais des Mômes », le nouveau bâtiment nous a été livré dans les temps, soit en mai 2020. Nous avons doublé la capacité d'accueil, passant de 22 à 44 places. Ce nouveau bâtiment est venu compléter le bâtiment existant et les groupes ont été répartis sur les deux structures, soit 20 grands dans le bâtiment existant en haut de la rue du Village et 14 trotteurs et 10 bébés dans le nouveau bâtiment en bas de la rue du Village. Les structures ont été rebaptisées naturellement « Le Relais du Haut » et « Le Relais du Bas ». Les places de nurserie sont d'ores et déjà repourvues dans leur intégralité, ce qui confirme la nécessité de ces places d'accueil supplémentaires.

A Trélex, pour la structure « Graines de Marmots », le groupe de 7 enfants supplémentaires créé l'année dernière pour les trotteurs, a permis cette année d'accueillir 7 grands supplémentaires, nous permettant d'être au plus proches des besoins des familles.

A St-Cergue, la nurserie-garderie « Les Petits Ecureuils » est la structure la plus pleine des crèches de l' AISGE puisque les contrats signés à ce jour représentent un taux de remplissage de 95 %.

Les équipes éducatives ont traversé cette année avec professionnalisme et flexibilité, elles se sont adaptées à tous les cas de figure, les différentes normes et mesures, les annulations de fêtes et ont su rebondir en faisant systématiquement preuve de créativité, comme la mise en place d'une plateforme en ligne pour échanger avec les familles, ou encore la production d'un petit film de Noël pour les enfants.

Les crèches de l' AISGE sont prêtes à entrer dans l'année 2021 et ses surprises !

Le Relais des Mômes – Arzier
Graines de Marmots – Trélex
La Cour des Copons – Givrins
Les Petits Ecureuils – St-Cergue

L'année 2020, bien que partiellement paralysée par la pandémie, aura permis de développer d'importants aspects :

L'UAPE de Givrins a reçu l'autorisation de former de l'ESEDE pour les éducateurs de l'enfance. Le projet de construction de la future UAPE se met en place en collaboration avec la commune.

L'UAPE de St-Cergue accueille désormais 84 enfants. L'autorisation de former des apprentis ASE a été délivrée.

L'UAPE de Trélex développe un projet global sur l'écologie. Elle forme une éducatrice sociale de la HETS.

L'UAPE d'Arzier-Le Muids augmente sa capacité d'accueil à 72 enfants. Elle forme une apprentie ASE et une éducatrice ESEDE.

La création d'une structure d'accueil pour les 7P-8P combinée à un centre de jeunes devrait voir le jour en août 2021 à Genolier.

Le personnel diplômé continue de suivre des formations spécifiques individuellement : « Acquérir les compétences managériales nécessaires à la conduite d'une équipe motivée », « Mettre en œuvre la participation des enfants dans leur lieu d'accueil », « Comprendre, accompagner et prévenir les débordements des enfants dans le parascolaire », « Formateur en entreprise » et « Formation de Formateur à la pratique professionnelle ».

Le personnel auxiliaire bénéficie également de formation touchant à l'alimentation, au bricolage et à l'animation d'ateliers de groupe.

De manière générale, un travail de fond a pu être mené sur les différents projets pédagogiques. Le projet institutionnel permet de suivre une ligne commune portant sur les missions d'accueil, l'éducation à la citoyenneté, la médiation de conflits, l'égalité des genres et l'autonomie.

La collaboration avec l'EPSGE a pris un bel envol sur les échanges des situations individuelles des enfants et la coopération sur des projets communs.

L'année 2020 aura été marquée par la Covid-19 et toutes ses directives. Pendant les semaines de confinement, les familles ont été invitées à nous transmettre par mail des petits messages, des dessins, des photos et l'équipe a fait de même. Un joli album de tous ces échanges a été créé afin de garder une trace de cette période si particulière.

Pas de réunion avec les familles en 2020. Seuls les enfants ont été invités à participer aux différents événements tels que pique-nique de fin d'année, Halloween et sortie à la patinoire de Gland pour l'UAPE et fête de Noël pour la crèche.

L'UAPE a vécu sa 3ème rentrée scolaire avec encore une fois une hausse dans les inscriptions. 24 enfants inscrits en août 2020. De ce fait, nous avons accueilli une nouvelle auxiliaire. Et pour compléter l'équipe, nous avons également la chance de pouvoir encadrer un apprenti ASE de 1ère année. Cet apprenti partage son temps entre l'UAPE, la cantine et la crèche afin d'avoir le 100% nécessaire à sa formation.

La crèche continue son petit bonhomme de chemin et a accueilli entre 44 et 51 enfants sur la semaine tout au long de l'année 2020. Seules 3 familles sur l'ensemble de la structure ont résilié leur contrat en lien avec le virus. Une liste d'attente apparaît et alors que jusqu'à maintenant, nous arrivions assez rapidement à proposer une solution aux parents en demande de place. Aujourd'hui, ça n'est plus le cas et certaines familles restent plusieurs mois inscrits sur cette liste d'attente. Un nouveau projet d'agrandissement est donc en discussion pour 2021.

Le mois de novembre a été particulièrement difficile pour la crèche car en plus d'avoir du personnel testé positif, des enfants ont aussi été touchés par le virus. Et dans le même laps de temps, le Rota virus a également sévi et beaucoup d'enfants ont été atteints. De longs moments d'échanges ont eu lieu avec les services du médecin cantonal afin de trouver les solutions les plus adaptées pour permettre à la structure de rester ouverte.

L'équipe éducative se compose de 18 personnes réparties entre la crèche et l'UAPE ... 3 apprentis, 1 pré-apprentie, 4 auxiliaires, 4 ASE, 5 éducatrices et depuis août 2020, 1 intendante. Une équipe soudée, attentive à ses besoins sans mettre de côté ceux des enfants, toujours prête à se soutenir en cas de coup dur. Une équipe qui peut compter sur le soutien important de son team de remplaçantes.

Remplaçantes qui ont été mises à rude épreuve en 2020 avec tous les remplacements à assurer. Ce qui fait un total de 22 personnes qui ont eu à faire face, parfois, au mécontentement des parents qui ne comprenaient pas les directives imposées par l'OAJE, le Canton de Vaud ou la Confédération. 22 personnes qui ont, pendant toute l'année, assuré une présence aussi rassurante que possible au quotidien auprès des familles afin que la structure puisse rester ouverte malgré tout. 22 personnes qui sont épuisées physiquement et psychologiquement mais qui continuent à apporter aux enfants et aux familles tout l'amour qu'elles ont de leur métier.

12.2.5 Crèche Garderie Les Colinets - Begnins

L'année 2020 a connu de grands bouleversements en raison de la pandémie Covid-19.

Cette situation qui aurait pu être très anxiogène a somme toute été bien appréhendée. Après beaucoup d'incertitudes liées à cette situation, le soutien inconditionnel du RAT, l'engagement sans faille de notre équipe et une très belle collaboration avec les familles, nous avons pu faire face à cette situation quelque peu tourmentée. Nous profitons de réitérer nos plus vifs remerciements au réseau qui nous a épaulé et qui a fourni un très grand travail en amont pour que nous puissions maintenir nos structures ouvertes.

Notre structure a peu été impactée en termes de personnes malades du COVID. Les quelques situations ont pu être gérées sans soucis.

L'équipe de base est toujours présente et plus soudée que jamais, tout en permettant aux nouvelles recrues de s'intégrer. Nous avons à cœur de dynamiser notre projet pédagogique, de le questionner et l'adapter à notre équipe actuelle tout en maintenant nos valeurs de base et en gardant notre volonté de rester une petite structure à ambiance familiale tant appréciée par nos familles. Le bien-être des enfants reste bien entendu toujours au cœur de nos préoccupations. Notre structure maintient sa volonté de former des jeunes en accueillant 2 apprenties, une pré-apprentie et une stagiaire LIFT.

En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu faire nos traditionnels pique-niques canadiens ainsi que la fête de Noël qui ponctue toujours l'année. Les

familles toujours très demandeuses de ces moments l'on fortement regretté.

Nous avons du coup centré nos moments festifs uniquement avec les enfants (sortie au Signal de Bougy, fête de Noël...).

Durant le début de l'année scolaire, ayant eu de très nombreux enfants partis à l'école, nous avons noté une forte chute des taux de fréquentation dans le groupe des moyens. En revanche, le groupe de nursery reste complet. Nous ne pouvons malheureusement pas accéder à toutes les demandes, surtout en nursery.

Un grand merci à notre directrice ainsi qu'à tout le personnel éducatif pour le bon fonctionnement des Colinets. Une équipe formidable surtout lors de cette année 2020 qui restera dans nos mémoires. La présidente du conseil de fondation remercie aussi tout le comité pour leur investissement accompli et celui à venir.

Conseil de Fondation des centres de vie enfantine à Begnins

Angélique
Schaer

Chabbou Saleh-Rastin
Présidente

Secrétaire



12.2.6 UAPE La Fourmière – Prangins

Au moment où ces quelques lignes sont rédigées, pratiquement une année s'est écoulée depuis le début de la pandémie liée au COVID-19. Une année forte en événements et changements éprouvants. En effet, en 2020, malgré ce contexte et faisant face à quasi deux mois de fermeture de la mi-mars à la mi-mai, l'équipe est restée soudée plus que jamais et a répondu présente au moment de reprendre son activité et ainsi pouvoir offrir un accueil sûr et de qualité. Cette reprise en cours d'année a été réfléchie dans le but de garantir une application rigoureuse des diverses mesures indiquées par le plan de protection. L'impact a été positif, puisque depuis la rentrée d'août 2020, notre effectif d'accueil varie entre un taux de 88% à 90% d'occupation. De plus, les comptes présentent un équilibre financier favorable.

Durant cette année, l'apprentie de 3ème année a obtenu son CFC d'assistante socio-éducative et cela haut la main. Effectivement, le quotidien des apprentis s'est lui aussi vu particulièrement perturbé par la situation sanitaire.

Il est vrai qu'au niveau opérationnel tout a été ralenti par cette crise sanitaire, notamment les inscriptions et les rencontres avec les nouvelles familles. Toutefois celles-ci ont été menées à bien, autant du point de vue administratif que pédagogique. Ce processus a permis d'entreprendre cette année scolaire de façon sereine et en offrant à chaque enfant un cadre bienveillant au sein de la collectivité. Notre offre d'accueil se maintient donc à 84 places, plus particulièrement les midis où nous affichons quasi complet tous les jours, excepté le mercredi. Pour ce qui est de notre accueil durant les vacances scolaires, grâce au travail de l'équipe éducative pour proposer des programmes vacances attractifs, le nombre d'enfants inscrits s'est lui aussi maintenu et les activités ont eu le succès espéré auprès des enfants, mais également auprès des familles. En parallèle, l'équipe éducative s'est plongée, sur la fin de l'année, dans une mise à jour du concept pédagogique afin de rafraîchir la version existante, mais surtout de s'assurer que celle-ci corresponde à la réalité.

Parallèlement, la nouvelle convention de subventionnement avec le RAT valable dès le 1er janvier 2021 a été signée.

Les semaines et les mois à venir restent encore incertains et sensibles, mais en voyant les liens solides qui ont été renforcés durant cette année

plus que particulière et le soutien reçu, d'une part, par le Conseil de Fondation et, d'autre part, par les différents partenaires, notamment le RAT et les autres structures du Réseau, nous espérons maintenir cette synergie afin de traverser ensemble cette crise sanitaire.

12.2.7 UAPE Les Vichings - Vich

L'Uape les Vichings a accueilli ses premiers enfants



le 24 août 2020 dans un nouveau bâtiment et des nouveaux locaux mis à disposition par la Commune de Vich. Son ouverture était en préparation depuis

août 2019 déjà. Le début d'année 2020 a été très "constructif" tant au niveau administratif avec toutes les demandes d'autorisation, les documents à fournir et les engagements de personnel, qu'au niveau opérationnel pour occuper un espace entièrement vide (achat de mobilier, aménagement des coins jeux et des bibliothèques, etc.).

L'équipe se compose d'une directrice/éducatrice et d'une assistante socio-éducative. Vu la situation sanitaire, les formations que nous voulions suivre « Lutter contre les discriminations : entre phénomènes de groupe et place pour chaque, quel rôle des professionnels », et prise en charge des enfants de parents dépendants, ont malheureusement été annulées.

Nous pouvons accueillir 36 enfants et pour l'instant nous avons au maximum 23 enfants accueillis.

Les parents de cette nouvelle structure sont enchantés des lieux et de l'accueil qu'ils y ont trouvés. Entre-autres, les enfants accueillis de Vich sont heureux de pouvoir vivre un moment avec leurs copains dans le village où ils habitent. Malgré les restrictions dues au Covid-19, nous avons réussi à avoir une activité "normale" avec les enfants et un dernier jour plus festif pour Noël.

Quand on demande aux enfants ce qu'ils apprécient aux Vichings, c'est le plaisir d'être ensemble et d'avoir un espace qu'ils peuvent aménager comme ils le souhaitent.

Nous remercions le réseau pour le soutien tout au long de ces premiers 6 mois pour la mise en marche de cette nouvelle structure d'accueil.

12.2.8 UAPE Le Petit Dragon - St-George

Durant le 1^{er} semestre 2020, l'organisation de l'UAPE Le Petit Dragon a été, comme toutes les structures, chamboulée par la pandémie. Lors de la réouverture au mois de mai, une personne à risques n'a pu revenir travailler dans la structure.

Durant l'été, une semaine de centre aéré au mois de juillet a été organisée, à l'instar des dernières années.



L'organisation de la rentrée du mois d'août a été difficile car les parents des enfants accueillis ont dû changer leurs horaires de travail souvent plusieurs fois. Cela a donné du fil à retordre à l'administration de l'UAPE ainsi qu'à sa directrice.

Le nombre d'inscriptions est en perpétuelle augmentation et se monte désormais à 45 enfants répartis sur les cinq jours ouvrés de la semaine.

Le personnel de l'UAPE a suivi un deuxième week-end de formation continue sur la communication non violente.

Malgré qu'aucun spectacle ni réunion n'ait pu être organisé pour les parents, les enfants ont, eux, participé à des sorties en forêt, au canapé forestier, à la ferme et ont même décoré l'arbre à dragons de la structure pour Noël.

13. LES CONCLUSIONS

Il résulte que le RAT a évolué avec succès durant la dernière législature. A teneur des éléments présentes dans ce dossier l'on constatera avec satisfaction que l'efficacité économique des prestations fournies est en corrélation avec la progression du volume d'affaires et que la santé financière du réseau est solide et stable malgré l'impact de la Covid-19. Durant la législature, il est à relever le dynamisme et la volonté du CoDir de suivre l'évolution de la demande et d'offrir à la population de nouvelles possibilités d'accueil. Il est, en outre, à noter l'effort constant consenti à la maîtrise des coûts. L'AFJ est devenu un dispositif d'accueil incontournable au bon fonctionnement du réseau. Le développement ainsi que la maintenance des outils informatiques performants a été une priorité.

Le RAT exprime ses sincères remerciements aux collaboratrices et collaborateurs du RAT pour leur dynamisme, leur travail et pour tout l'engagement exceptionnel durant cette année particulière. Sous réserve du bouclage des comptes des structures d'accueil, les résultats sont équilibrés (marge EBIT anticipée de 1.6%) malgré la période de fermeture du 17 mars au 11 mai 2020. L'apport financier de la FAJE destiné aux structures d'accueil a été très important et s'élève à CHF 3,7 millions. Encore une fois, le nombre d'heures d'accueil et le nombre d'enfants aura augmenté de 5%. Le CoDir se réjouit de constater qu'en comparaison avec les réseaux du bassin économique lémanique le RAT se porte bien et que les charges ainsi que les prix des prestations offertes sont entièrement dans la norme. Dès 2021, la participation des communes aux charges de l'administration sera plafonnée à CHF 12.50/habitant. La volatilité de la demande en liste d'attente a été importante, le taux d'occupation moyen s'est néanmoins installé à 85%. La recherche en personnel remplaçant a été l'une des préoccupations majeures de nos structures d'accueil. Avec satisfaction et malgré les défis rencontrés, nous concluons que le RAT a traversé la période Covid-19 avec résilience et a évolué positivement.

Le Conseil Intercommunal,

- | | |
|--------------------|---|
| vu | - le préavis no 01/2021 relatif au RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2020. |
| ouï | - le rapport de la Commission de Gestion et des Finances ; |
| considérant | - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ; |
| d é c i d e | - d'accepter le RAPPORT DE GESTION ET DES FINANCES 2020 et les comptes 2020 et de donner décharge au CoDir. |

Fait à Gland, le 18 mars 2021

AU NOM DU RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

La Présidente :		Le Secrétaire Général	
Christine Girod		Marco Baiguini	

14. LA LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AFJ	Accueil familial de jour
AISGE	Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs
AJEMA	Association pour l'accueil de jour des enfants de Morges-Aubonne
AJERE	Association pour l'accueil de jour des enfants de Rolle et environs
AJET	Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte
AMF	Accueillante en milieu familial (anciennement maman de jour)
ASE	Assistante socio-éducative
CAS	Certificate of Advanced Studies en gestion d'institutions éducatives
CIAFJ	La Communauté d'intérêt pour l'Accueil Familial de Jour
Cst-VD	Constitution du Canton de Vaud
CVE	Centre de vie enfantine
DAS	Diplôme of Advanced Studies en gestion et direction d'institutions éducatives
DIRH	Département des infrastructures et ressources humaines
EBIT	Marge nette, résultat net
EIAP	Etablissement intercommunal accueil parascolaire
EDE	Educatrice de la petite enfance
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance
FAJE	Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants
FRAJE	Faîtière des réseaux vaudois
FEE	Formatrice en établissement
GEFI	Logiciel Gestion de Finances
GT	Groupe de Travail
Hors-réseaux	Familles domiciliées hors du périmètre du Réseau d'Accueil des Toblerones et des Réseaux conventionnés
IJM	Indemnité journalière maladie
Inter-faje	Nouveau logiciel de la FAJE pour la gestion des subventions
Inter-réseaux / IR	Un accord de collaboration entre le RAT, le Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Terre-Sainte (AJET), la région de Morges-Aubonne (AJEMA), Rolle et environs (AJERE) et le Réseau de Nyon est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2011
KCHF	CHF x 1000
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LHPS	Loi sur l'harmonisation des prestations sociales
MAS	Master of advanced studies en gestion et direction d'institutions éducatives
NUGA	Nursery-Garderie
OAJE	Office de l'Accueil de Jour des Enfants
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PP	Compte Pertes & Profits
Prix coûtant	Prix de revient net de la prestation
Prix de revient moyen	Moyenne des prix coûtants des structures d'accueil du RAT
PYI	Index par rapport à l'année précédente
RAT	Réseau d'Accueil des Toblerones
RD-LAJE	Revenu déterminant pour les prestations d'accueil selon LAJE
Réseaux conventionnés	Voir Inter-réseaux
SCL	Service des communes et du logement
Si-RDU	Service d'Information du Revenu Déterminant Unifié
Tarif maximum	Prix maximum de la prestation facturé fixé par le RAT en fonction de la politique tarifaire en cours
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

15. LES ANNEXES

- Bilan comparé
- PP compte 1000 administration du RAT
- PP compte 1005 inter-réseaux
- PP compte 1010 Accueil Familial de Jour

Bilan comparé - 01.01.2020-31.12.2020 - RAT divisions 1000 à 1011

		2020	2019	Ecart	Ecart %
1	Actifs	1'772'546.66	1'191'594.70	580'951.96	48.8
10	Actifs circulants	1'772'546.66	1'191'594.70	580'951.96	48.8
100	Liquidités	1'292'534.63	855'313.49	437'221.14	51.1
1020	Avoir en banque	1'255'977.81	818'769.88	437'207.93	53.4
102001	Banque 1	1'093'457.79	630'740.23	462'717.56	73.4
102002	Banque 2	162'520.02	188'029.65	-25'509.63	-13.6
1030	Titres	36'556.82	36'543.61	13.21	
103001	Titres 1	36'436.82	36'423.61	13.21	
103002	Titres 2	120.00	120.00		
104	Comptrs courants	-19'559.90	10'055.85	-29'615.75	-294.5
1040	Comptes courants	-19'559.90	10'055.85	-29'615.75	-294.5
104001	Machine à affranchir	800.10	1'875.85	-1'075.75	-57.3
104002	C/C allocations familiales	4'640.00	8'180.00	-3'540.00	-43.3
104003	C/C AFJ	181'412.69	69'661.57	111'751.12	160.4
104004	C/C RAT	-36'810.15	-131'735.34	94'925.19	72.1
104014	C/c Inter-réseaux	102'210.69	62'073.77	40'136.92	64.7
104015	C/c Equilibrage des comptes	-271'813.23		-271'813.23	
105	Comptes d'attente	131'577.60	276'273.59	-144'695.99	-52.4
1050	Actifs transitoires	131'577.60	276'273.59	-144'695.99	-52.4
105001	Actifs transitoires	133'503.43	273'746.22	-140'242.79	-51.2
105002	Compte attente OP		700.00	-700.00	-100.0
105003	Impôt anticipé	65.37	65.37		
105004	Avance de salaire		1'762.00	-1'762.00	-100.0
105005	Rejets SBVR	-1'991.20		-1'991.20	
106	Débiteurs	367'994.33	49'951.77	318'042.56	636.7
1060	Débiteurs	367'994.33	49'951.77	318'042.56	636.7
106001	Débiteurs	312'080.20	46'058.77	266'021.43	577.6
106003	Debiteurs autres	55'914.13	3'893.00	52'021.13	1'336.3

		2020	2019	Ecart	Ecart %
2	Passifs	-1'684'923.22	-1'191'594.70	493'328.52	41.4
20	Dettes à court terme	-734'134.56	-455'030.63	279'103.93	61.3
200	Créanciers	84'055.83	-136'803.43	-220'859.26	-161.4
2000	Créanciers	84'055.83	-136'803.43	-220'859.26	-161.4
200001	Créanciers	122'670.06	-89'582.20	-212'252.26	-236.9
200002	Créanciers parents	-24'612.03	-29'661.08	-5'049.05	-17.0
200003	Salaires à payer	-14'002.20	-17'560.15	-3'557.95	-20.3
201	Engagement envers des établissements	-138'352.19	-137'486.35	865.84	0.6
2010	Dettes financières à court terme envers des institutions de prévoyance	-138'352.19	-137'486.35	865.84	0.6
201001	Caisse AVS	3'106.88	-4'314.12	-7'421.00	-172.0
201002	Caisse LPP	-63'863.40	-42'964.70	20'898.70	48.6
201003	Caisse LPP accueillantes	-63'545.55	29'357.05	92'902.60	316.5
201004	Caisse LAA-IMJ	4'811.35	-191.60	-5'002.95	-2'611.1
201005	Impôt source	4'675.80	12'147.72	7'471.92	61.5
201008	C/C débiteurs à rembourser	-8'106.90		8'106.90	
201010	C/C FAJE	-22'500.00	-131'520.70	-109'020.70	-82.9
201017	C/C Fourmière	7'069.63		-7'069.63	
202	Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme	-520'738.20	-68'490.85	452'247.35	660.3
2020	Passifs de régularisation (passifs transitoires)	-520'738.20	-68'490.85	452'247.35	660.3
202001	Passifs transitoires	-520'738.20	-68'490.85	452'247.35	660.3
203	Provisions	-159'100.00	-112'250.00	46'850.00	41.7
2030	Provisions	-159'100.00	-112'250.00	46'850.00	41.7
203001	Provisions diverses	-84'100.00	-52'250.00	31'850.00	61.0
203002	Provision pertes débiteurs	-75'000.00	-60'000.00	15'000.00	25.0
21	Fonds propres	-950'788.66	-736'564.07	214'224.59	29.1
204	Réserves	-777'889.05	-563'664.46	214'224.59	38.0
2040	Réserves libres	-777'889.05	-563'664.46	214'224.59	38.0
204001	Fonds de roulement	-286'348.80	-286'348.80		
204003	Réserves AFJ	-219'727.02	-180'752.15	38'974.87	21.6
204005	Réserve équilibrage des comptes	-271'813.23	-96'563.51	175'249.72	181.5
210	Capital social	-172'899.61	-172'899.61		
2100	Capital	-172'899.61	-172'899.61		
210010	Bénéfices reportés	-172'899.61	-211'790.95	-38'891.34	-18.4
210020	Bénéfice/perte de l'exercice		38'891.34	38'891.34	100.0
	Total bilan	87'623.44		-87'623.44	

Compte pertes et profits année 2020

1000 RAT

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
Compte de résultat		-8'311.20	25'236.00	33'547.20	-132.93	
3	Charges	570'089.57	650'435.00	80'345.43	-12.35	706'082.02
310	Frais du personnel	359'607.63	397'115.00	37'507.37	-9.44	346'886.51
3111	Salaires autorités	30'794.70	29'000.00	-1'794.70	6.19	30'046.25
311110	Vacations CODIR	24'395.00	20'000.00	-4'395.00	21.98	20'145.00
311130	Jetons de présence CI	6'399.70	9'000.00	2'600.30	-28.89	9'901.25
3112	Salaires administratifs	258'385.95	293'500.00	35'114.05	-11.96	248'169.40
311220	Salaires administration	250'385.95	292'000.00	41'614.05	-14.25	243'169.40
311250	Gratifications administration	8'000.00	1'500.00	-6'500.00	433.33	5'000.00
3122	Charges sociales administratifs / Autres	64'771.40	66'615.00	1'843.60	-2.77	60'110.91
312210	AVS/AC/APG/AC/PC	19'196.30	18'500.00	-696.30	3.76	16'819.31
312220	Prévoyance professionnel admin.	33'785.30	36'000.00	2'214.70	-6.15	32'475.65
312230	AA/AANP/AC admin.	2'747.40	2'800.00	52.60	-1.88	2'431.20
312240	Assurances IMJ admin.	1'000.40	1'150.00	149.60	-13.01	967.90
312250	Cot. alloc familiales admin.	7'878.50	8'000.00	121.50	-1.52	7'270.10
312260	Frais administratifs AVS admin	163.50	165.00	1.50	-0.91	146.75
3131	Indemnités et remboursement de frais	3'385.58	6'000.00	2'614.42	-43.57	5'328.95
313130	Frais pour usage de véhicule privé et TP	1'694.70	3'500.00	1'805.30	-51.58	3'400.60
313160	Frais de représentation	1'690.88	2'500.00	809.12	-32.36	1'928.35
3132	Frais de formation	2'270.00	2'000.00	-270.00	13.50	3'231.00
313210	Formation personnel administratif	2'270.00	2'000.00	-270.00	13.50	3'231.00
320	Biens, services, marchandises, amortissements	210'575.79	253'320.00	42'744.21	-16.87	359'195.36
3205	Frais d'animation	261.60	1'000.00	738.40	-73.84	39'718.30
320520	Manifestations					38'708.80
320530	Repas de fin d'année	261.60	1'000.00	738.40	-73.84	1'009.50
3206	Loyer	26'736.63	26'520.00	-216.63	0.82	26'381.07

Compte pertes et profits année 2020

1000 RAT

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
320610	Loyer et charges	25'119.63	24'840.00	-279.63	1.13	24'701.07
320620	Loyer places de parc	1'617.00	1'680.00	63.00	-3.75	1'680.00
3207	Frais de locaux	401.80	1'600.00	1'198.20	-74.89	478.23
320710	Electricité	313.90	1'500.00	1'186.10	-79.07	413.61
320730	Déchets	87.90	100.00	12.10	-12.10	64.62
3208	Intendance	210.00	200.00	-10.00	5.00	6.90
320820	Achat de produits d'entretien	210.00	200.00	-10.00	5.00	6.90
3209	Hygiène et pharmacie	605.10		-605.10		
320910	Pharmacie / hygiène	605.10		-605.10		
3210	Frais d'entretien du mobilier et installation technique	934.60	1'500.00	565.40	-37.69	684.64
321010	Frais d'entretien des machines bureau	934.60	1'500.00	565.40	-37.69	684.64
3212	Administration	44'954.77	15'600.00	-29'354.77	188.17	14'123.75
321210	Honoraires fiduciaires et divers	40'160.15	6'000.00	-34'160.15	569.34	9'531.10
321220	Frais d'annonce pour recherche personnel	1'139.45	1'500.00	360.55	-24.04	
321225	Assurances RC entreprise	1'206.75	1'050.00	-156.75	14.93	1'050.00
321230	Assurance protection juridique	1'038.90	1'050.00	11.10	-1.06	1'050.00
321255	Annonces FAO	333.90		-333.90		482.00
321260	InfoRAT, flyers et frais imprimés préavis	889.62	5'000.00	4'110.38	-82.21	1'771.65
321265	Cadeaux, bouquets de fleurs	186.00	1'000.00	814.00	-81.40	239.00
3213	Frais de bureau	10'597.25	18'500.00	7'902.75	-42.72	14'611.49
321310	Matériel de bureau	1'203.75	1'500.00	296.25	-19.75	1'165.78
321315	Téléphone	2'145.15	1'800.00	-345.15	19.18	2'020.42
321320	Frais de port	1'350.50	2'500.00	1'149.50	-45.98	1'828.54
321325	Imprimés (photocopieur)		1'500.00	1'500.00	-100.00	1'550.00
321335	Leasing machine		1'200.00	1'200.00	-100.00	
321345	Cotisations diverses	5'897.85	7'500.00	1'602.15	-21.36	7'618.80
321355	Achat de machines		2'500.00	2'500.00	-100.00	427.95
3214	Frais informatique KIBE	52'706.05	95'100.00	42'393.95	-44.58	53'285.85
321410	Kibe - support	697.35	20'000.00	19'302.65	-96.51	12'664.15
321420	Kibe - maintenance	2'258.15	13'100.00	10'841.85	-82.76	6'588.45
321430	Kibe - licences	17'445.25	17'000.00	-445.25	2.62	7'549.35

Compte pertes et profits année 2020

1000 RAT

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
321440	Kibe - extensions, modifications	23'000.00	35'000.00	12'000.00	-34.29	18'007.90
321450	Kibe - hosting	9'305.30	10'000.00	694.70	-6.95	8'476.00
3215	Frais informatique OFISA	72'357.30	83'100.00	10'742.70	-12.93	79'154.80
321510	Ofisa - support	25'185.05	20'000.00	-5'185.05	25.93	38'727.20
321520	Ofisa - maintenance	24'349.60	23'600.00	-749.60	3.18	18'582.45
321530	Ofisa - licences	597.75	5'400.00	4'802.25	-88.93	571.30
321540	Ofisa - extensions, modifications	10'608.85	20'000.00	9'391.15	-46.96	8'925.65
321550	Ofisa - hébergement	10'552.50	14'100.00	3'547.50	-25.16	10'800.00
321560	Oficloud	1'063.55		-1'063.55		1'548.20
3216	Frais informatique divers	698.03	9'000.00	8'301.97	-92.24	7'927.75
321610	Frais informatique divers	233.75	7'000.00	6'766.25	-96.66	7'391.75
321620	Informatique - Site Web	464.28	2'000.00	1'535.72	-76.79	536.00
3217	Frais divers	6.23	1'000.00	993.77	-99.38	122'768.60
321710	Autres frais à préciser	6.23		-6.23		7'768.60
321715	Réserve équilibrage des comptes des structures					100'000.00
321720	Frais de tiers - IR à charge du RAT		1'000.00	1'000.00	-100.00	
321730	Equilibrage des comptes des structures					15'000.00
3218	Charges financières	106.43	200.00	93.57	-46.79	53.98
321820	Frais de poste, banque	106.43	200.00	93.57	-46.79	53.98
330	Charges Inter-Réseaux	-93.85		93.85		0.15
3330	Sans réseau de domicile à charge du RAT	-93.85		93.85		0.15
333010	IR - sans réseau de domicile à charge du RAT	-93.85		93.85		0.15
4	Revenus	-578'400.77	-625'199.00	-46'798.23	7.49	-706'165.55
41	Total des subsides	-575'002.00	-574'999.00	3.00		-475'001.00
4111	Participations communales	-575'002.00	-574'999.00	3.00		-475'001.00
411101	Commune d'Arzier	-45'345.00	-44'207.00	1'138.00	-2.57	-36'519.00
411102	Commune de Begnins	-31'261.00	-31'995.00	-734.00	2.29	-26'432.00
411103	Commune de Burtigny	-6'314.00	-6'409.00	-95.00	1.48	-5'295.00
411104	Commune de Coinsins	-7'998.00	-8'179.00	-181.00	2.21	-6'757.00

04.03.2021

Page 3

Compte pertes et profits année 2020

1000 RAT

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
411105	Commune de Duillier	-17'646.00	-17'784.00	-138.00	0.78	-14'692.00
411106	Commune de Genolier	-32'378.00	-32'143.00	235.00	-0.73	-26'553.00
411107	Commune de Givrins	-16'707.00	-16'932.00	-225.00	1.33	-13'988.00
411108	Commune de Gland	-213'585.00	-214'740.00	-1'155.00	0.54	-177'387.00
411109	Commune de Le Vaud	-22'049.00	-21'620.00	429.00	-1.98	-17'860.00
411110	Commune de Longirod	-7'803.00	-7'835.00	-32.00	0.41	-6'473.00
411111	Commune de Marchissy	-7'641.00	-7'589.00	52.00	-0.69	-6'270.00
411112	Commune de Prangins	-66'179.00	-66'220.00	-41.00	0.06	-54'704.00
411113	Commune de Saint-Cergue	-42'139.00	-42'338.00	-199.00	0.47	-34'976.00
411114	Commune de Saint-George	-17'209.00	-16'899.00	310.00	-1.83	-13'961.00
411115	Commune de Trélex	-23'215.00	-23'079.00	136.00	-0.59	-19'065.00
411116	Commune de Vich	-17'533.00	-17'030.00	503.00	-2.95	-14'069.00
43	Total des produits divers	-3'398.77	-50'200.00	-46'801.23	93.23	-231'164.55
4310	Produits divers	-1'251.42	-200.00	1'051.42	-525.71	-6'066.40
431030	Dons, loterie Romande					-5'800.00
431040	Intérêts créanciers	-265.32	-200.00	65.32	-32.66	-266.40
431086	Aides Cantonales	-1.00		1.00		
431090	remboursements divers	-985.10		985.10		
4320	Revenus extraordinaires	-2'147.35	-50'000.00	-47'852.65	95.71	-225'098.15
432010	Revenus extraordinaires	-2'147.35	-50'000.00	-47'852.65	95.71	-223.15
432020	Honoraires de tiers (structures)					-18'875.00
432030	Equilibrage des comptes					-115'000.00
432040	Dissolution de réserve					-30'000.00
432045	Dissol. réserves pour surplus de charges					-61'000.00
9	Clôture					83.53
99	Compte de passage et journaux secondaires					83.53
999000	Clôture					83.53

04.03.2021

Page 4

Compte pertes et profits année 2020

1005 RAT - Inter-Réseaux

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
Compte de résultat						
3	Charges	225'893.84	192'833.00	-33'060.84	17.14	176'888.65
310	Frais du personnel	5'157.55	14'333.00	9'175.45	-64.02	10'517.00
3112	Salaires administratifs	4'166.70	11'600.00	7'433.30	-64.08	8'482.50
311220	Salaires administration	4'166.70	11'600.00	7'433.30	-64.08	8'482.50
3122	Charges sociales administratifs / Autres	990.85	2'733.00	1'742.15	-63.74	2'034.50
312210	AVS/AC/APG/AC/PC	267.85	730.00	462.15	-63.31	532.90
312220	Prévoyance professionnel admin.	551.80	1'550.00	998.20	-64.40	1'152.00
312230	AA/AANP/AC admin.	42.45	120.00	77.55	-64.63	81.00
312240	Assurances IMJ admin.	16.25	50.00	33.75	-67.50	33.15
312250	Cot. alloc familiales admin.	110.30	275.00	164.70	-59.89	230.60
312260	Frais administratifs AVS admin	2.20	8.00	5.80	-72.50	4.85
320	Biens, services, marchandises, amortissements	3'832.20		-3'832.20		3'015.60
3212	Administration	3'832.20		-3'832.20		3'015.60
321210	Honoraires fiduciaires et divers	3'832.20		-3'832.20		3'015.60
330	Charges Inter-Réseaux	216'904.09	178'500.00	-38'404.09	21.51	163'356.05
3310	Avance RAT structures RAT enfants HR	48'179.05	61'500.00	13'320.95	-21.66	41'740.80
331010	IR - AFJ	17'951.15	12'000.00	-5'951.15	49.59	9'199.40
331015	IR - Colibri Vernay	4'436.05	5'000.00	563.95	-11.28	3'871.60
331020	IR - Colibri Eikenott	3'081.00		-3'081.00		3'249.60
331025	IR - Colinets	1'954.70	1'500.00	-454.70	30.31	1'806.00
331035	IR - La Fourmière	7'305.60	5'000.00	-2'305.60	46.11	3'935.35
331040	IR - Graines de Marmots		8'000.00	8'000.00	-100.00	4'621.45
331045	IR - Ô comme 3 pommes	937.95		-937.95		472.15
331060	IR - La Ruche	12'512.60	30'000.00	17'487.40	-58.29	14'585.25
3320	Factures réseaux pour enfants du RAT	168'725.04	117'000.00	-51'725.04	44.21	121'614.45
332010	IR - AJEMA	2'195.45	2'000.00	-195.45	9.77	1'819.45

04.03.2021

Page 1

Compte pertes et profits année 2020

1005 RAT - Inter-Réseaux

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
332020	IR - AJERE	11'314.49	40'000.00	28'685.51	-71.71	40'794.55
332030	IR - AJET		1'000.00	1'000.00	-100.00	4'298.45
332040	IR - Nyon	155'215.10	74'000.00	-81'215.10	109.75	74'702.00
3330	Sans réseau de domicile à charge du RAT					0.80
333010	IR - sans réseau de domicile à charge du RAT					0.80
4	Revenus	-225'893.84	-192'833.00	33'060.84	-17.14	-176'888.65
41	Total des subsides	-168'725.04	-117'000.00	51'725.04	-44.21	-121'614.45
4111	Participations communales	-168'725.04	-117'000.00	51'725.04	-44.21	-121'614.45
411101	Commune d'Arzier	-15'735.24	-10'000.00	5'735.24	-57.35	-6'534.00
411104	Commune de Coinsins	-2'639.39		2'639.39		-3'893.00
411105	Commune de Duillier	-7'778.95	-5'000.00	-2'778.95	-55.58	-6'703.70
411106	Commune de Genolier	-632.25		632.25		-13'194.00
411107	Commune de Givrins	-3'826.13	-4'000.00	-173.87	4.35	-13'727.75
411108	Commune de Gland	-43'010.73	-34'000.00	9'010.73	-26.50	-17'290.75
411109	Commune de Le Vaud	-2'546.28		2'546.28		
411110	Commune de Longirod					-6'076.90
411111	Commune de Marchissy	-934.28		934.28		
411112	Commune de Prangins	-53'002.48	-54'000.00	-997.52	1.85	-42'433.10
411113	Commune de Saint-Cergue	-15'386.72		15'386.72		-4'298.45
411115	Commune de Trélex					-6'146.10
411116	Commune de Vich	-23'232.59	-10'000.00	13'232.59	-132.33	-1'316.70
43	Total des produits divers	13'530.75		-13'530.75		0.07
4320	Revenus extraordinaires	13'530.75		-13'530.75		0.07
432010	Revenus extraordinaires	13'530.75		-13'530.75		0.07
44	Total des revenus Inter-Réseaux	-70'699.55	-75'833.00	-5'133.45	6.77	-55'274.27
4410	Revenus Inter-Réseaux	-70'699.55	-75'833.00	-5'133.45	6.77	-55'274.27
441010	Facture RAT à AJEMA	1'102.25	-10'000.00	-11'102.25	111.02	-13'000.00
441020	Facture RAT à AJERE	-66'530.74	-35'833.00	30'697.74	-85.67	-13'000.00
441030	Facture RAT à AJET	4'728.94		-4'728.94		-13'000.00
441050	Facture RAT à Nyon	-10'000.00	-30'000.00	-20'000.00	66.67	-16'274.27

04.03.2021

Page 2

Compte pertes et profits année 2020

1010 RAT- AFJ 1011 RAT - AFJ / KIBE

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
Compte de résultat		-79'312.24	-4'654.00	74'658.24	-1'604.17	
3	Charges	6'806'690.21	6'929'850.00	123'159.79	-1.78	6'793'450.25
310	Frais du personnel	6'542'921.61	6'686'265.00	143'343.39	-2.14	6'531'578.55
3111	Salaires autorités	25'594.40	20'000.00	-5'594.40	27.97	20'145.00
311110	Vacations CODIR	24'395.00	20'000.00	-4'395.00	21.98	20'145.00
311120	Remb. Km au Codir	1'289.40		-1'289.40		
311130	Jetons de présence CI	-90.00		90.00		
3112	Salaires administratifs	155'501.25	165'000.00	9'498.75	-5.76	157'415.20
311220	Salaires administration	147'112.45	160'500.00	13'387.55	-8.34	141'992.00
311230	HS administration	4'888.80		-4'888.80		9'823.20
311250	Gratifications administration	3'500.00	4'500.00	1'000.00	-22.22	5'600.00
3113	Salaires autres	7'388.10	8'000.00	611.90	-7.65	6'424.50
311310	Salaire intendance	7'388.10	8'000.00	611.90	-7.65	6'424.50
3114	Salaires pédagogiques	202'289.40	225'800.00	23'510.60	-10.41	177'310.20
311415	Salaire pédagogique tertiaire	192'027.75	222'300.00	30'272.25	-13.62	168'493.00
311440	HS pédagogiques	5'661.65		-5'661.65		2'217.20
311450	Gratifications, bonus pédagogiques	4'600.00	3'500.00	-1'100.00	31.43	6'600.00
3115	Salaires accueillantes en milieu familial	4'701'458.50	4'670'000.00	-31'458.50	0.67	4'642'065.10
311510	Salaires accueillantes en milieu familial	3'888'233.20	4'150'000.00	261'766.80	-6.31	3'810'404.40
311520	Droit aux vacances légales	420'431.70	450'000.00	29'568.30	-6.57	425'359.45
311530	Dépannages payés aux accueillantes	226'687.90		-226'687.90		290'592.25
311540	Heures rempl. payées aux accueillantes	103'948.90		-103'948.90		94'911.70
311550	Gratifications, bonus accueillantes	54'250.00	70'000.00	15'750.00	-22.50	5'500.00
311560	Heures payées à 50-150%	7'906.80		-7'906.80		15'297.30
3121	Charges sociales pédagogiques	44'142.55	50'750.00	6'607.45	-13.02	38'897.70
312110	AVS/AI/APG/AC/PC	12'359.30	14'200.00	1'840.70	-12.96	10'955.90
312120	Prévoyance professionnel (LPP)	23'658.60	27'200.00	3'541.40	-13.02	20'754.50
312130	Assurances accidents (AA/AANP/AC)	2'007.35	2'200.00	192.65	-8.76	1'671.10

04.03.2021

Page 1

Compte pertes et profits année 2020

1010 RAT- AFJ 1011 RAT - AFJ / KIBE

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
312140	Assurances IMJ	869.90	870.00	0.10	-0.01	679.85
312150	Cotisations allocations familiales	5'140.65	6'150.00	1'009.35	-16.41	4'740.80
312160	Frais administratifs AVS	106.75	130.00	23.25	-17.88	95.55
3122	Charges sociales administratifs / Autres	38'885.25	36'265.00	-2'620.25	7.23	40'128.99
312210	AVS/AC/APG/AC/PC	10'800.25	10'500.00	-300.25	2.86	11'579.34
312220	Prévoyance professionnel admin.	21'268.90	19'000.00	-2'268.90	11.94	21'218.70
312230	AA/AANP/AC admin.	1'649.25	1'550.00	-99.25	6.40	1'592.45
312240	Assurances IMJ admin.	611.20	600.00	-11.20	1.87	625.80
312250	Cot. alloc familiales admin.	4'462.80	4'520.00	57.20	-1.27	5'011.55
312260	Frais administratifs AVS admin	92.85	95.00	2.15	-2.26	101.15
3124	Charges sociales accueillantes	700'972.25	658'950.00	-42'022.25	6.38	635'900.00
312410	AVS/AI/APG/AC/PC accueillantes	291'727.00	290'000.00	-1'727.00	0.60	280'161.10
312420	Prévoyance professionnel accueillantes	208'938.00	170'000.00	-38'938.00	22.90	162'281.75
312430	AA/AANP accueillantes	38'235.75	33'400.00	-4'835.75	14.48	32'152.95
312440	Assurances IMJ accueillantes	38'054.80	38'000.00	-54.80	0.14	37'443.00
312450	Cot. alloc familiales accueillantes	121'495.35	125'000.00	3'504.65	-2.80	121'406.25
312460	Frais administratifs AVS accueillantes	2'521.35	2'550.00	28.65	-1.12	2'454.95
3131	Indemnités et remboursement de frais	659'110.71	829'500.00	170'389.29	-20.54	801'423.91
313110	Remboursement repas aux accueillantes	605'854.45	750'000.00	144'145.55	-19.22	739'281.50
313120	Remboursement de frais divers aux employés	50'915.25	75'000.00	24'084.75	-32.11	59'062.60
313130	Frais pour usage de véhicule privé et TP	1'717.51	3'500.00	1'782.49	-50.93	2'314.11
313160	Frais de représentation	623.50	1'000.00	376.50	-37.65	765.70
3132	Frais de formation	7'579.20	22'000.00	14'420.80	-65.55	11'867.95
313210	Formation personnel administratif	2'140.00	2'000.00	-140.00	7.00	447.75
313220	Formation personnel pédagogique	1'133.20		-1'133.20		1'175.00
313230	Formation des accueillantes	4'306.00	20'000.00	15'694.00	-78.47	10'245.20
320	Biens, services, marchandises, amortissements	263'768.60	243'585.00	-20'183.60	8.29	261'871.70
3202	Frais éducatifs	252.60	1'000.00	747.40	-74.74	30.00
320210	Achat de matériel éducatif (livres, jeux...)	252.60	1'000.00	747.40	-74.74	30.00
3203	Matériel, aménagement	10'686.90	12'000.00	1'313.10	-10.94	9'676.65
320310	Achat matériel bébé	9'586.60	10'000.00	413.40	-4.13	9'631.75

04.03.2021

Page 2

Compte pertes et profits année 2020

1010 RAT- AFJ 1011 RAT - AFJ / KIBE

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
320320	Aménagement divers (matériel etc..)	1'100.30	2'000.00	899.70	-44.99	44.90
3205	Frais d'animation	5'747.50	13'000.00	7'252.50	-55.79	8'922.85
320510	Fêtes structures		7'000.00	7'000.00	-100.00	6'032.45
320520	Manifestations	5'747.50	6'000.00	252.50	-4.21	2'390.40
320530	Repas de fin d'année					500.00
3206	Loyer	62'385.47	61'560.00	-825.47	1.34	61'555.83
320610	Loyer et charges	58'612.47	57'960.00	-652.47	1.13	57'955.83
320620	Loyer places de parc	3'773.00	3'600.00	-173.00	4.81	3'600.00
3207	Frais de locaux	1'147.40	2'300.00	1'152.60	-50.11	1'065.87
320710	Electricité	942.35	2'000.00	1'057.65	-52.88	915.09
320730	Déchets	205.05	300.00	94.95	-31.65	150.78
3208	Intendance	160.70	200.00	39.30	-19.65	6.90
320820	Achat de produits d'entretien	160.70	200.00	39.30	-19.65	6.90
3209	Hygiène et pharmacie	4'605.10		-4'605.10		
320910	Pharmacie / hygiène	4'605.10		-4'605.10		
3210	Frais d'entretien du mobilier et installation technique		2'000.00	2'000.00	-100.00	1'766.13
321010	Frais d'entretien des machines bureau		2'000.00	2'000.00	-100.00	1'766.13
3212	Administration	117'245.06	89'025.00	-28'220.06	31.70	90'439.30
321210	Honoraires fiduciaires et divers	30'827.50	4'000.00	-26'827.50	670.69	11'530.40
321215	Honoraires avocats					1'441.10
321220	Frais d'annonce pour recherche personnel	1'899.85	2'500.00	600.15	-24.01	1'703.15
321225	Assurances RC entreprise	2'815.70	2'460.00	-355.70	14.46	2'821.85
321230	Assurance protection juridique	2'724.00	2'415.00	-309.00	12.80	2'412.90
321235	Assurances ECA et diverses	595.45	150.00	-445.45	296.97	200.25
321240	Frais de poursuites	487.60	5'000.00	4'512.40	-90.25	1'426.45
321245	Pertes sur débiteurs	1'984.66	10'000.00	8'015.34	-80.15	8'375.70
321250	Provision pertes sur débiteurs	75'000.00	60'000.00	-15'000.00	25.00	60'000.00
321260	InfoRAT, flyers et frais imprimés préavis	262.30	1'500.00	1'237.70	-82.51	
321265	Cadeaux, bouquets de fleurs	648.00	1'000.00	352.00	-35.20	527.50
3213	Frais de bureau	18'776.06	23'000.00	4'223.94	-18.36	14'472.32

04.03.2021

Page 3

Compte pertes et profits année 2020

1010 RAT- AFJ 1011 RAT - AFJ / KIBE

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
321310	Matériel de bureau	2'808.84	4'000.00	1'191.16	-29.78	2'720.18
321315	Téléphone	5'005.40	5'000.00	-5.40	0.11	4'714.33
321320	Frais de port	4'226.90	6'000.00	1'773.10	-29.55	3'446.21
321325	Imprimés (photocopieur)	140.54	5'000.00	4'859.46	-97.19	2'968.30
321330	Toner	317.25		-317.25		149.40
321335	Leasing machine	473.90	3'000.00	2'526.10	-84.20	473.90
321355	Achat de machines	5'803.23		-5'803.23		
3214	Frais informatique KIBE	15'000.00	15'000.00			10'000.00
321410	Kibe - support	6'500.00	6'500.00			5'000.00
321420	Kibe - maintenance	8'500.00	8'500.00			5'000.00
3215	Frais informatique OFISA	8'000.00	8'000.00			7'000.00
321520	Ofisa - maintenance		8'000.00	8'000.00	-100.00	7'000.00
321560	Oficloud	8'000.00		-8'000.00		
3216	Frais informatique divers		4'000.00	4'000.00	-100.00	70.00
321610	Frais informatique divers					70.00
321630	Parc informatique		4'000.00	4'000.00	-100.00	
3217	Frais divers	-2'272.98		2'272.98		54'531.25
321710	Autres frais à préciser	13'000.00		-13'000.00		283.40
321725	Provision FAJE (à reverser à la FAJE)	-54'247.85		54'247.85		54'247.85
321730	Equilibrage des comptes des structures	38'974.87		-38'974.87		
3218	Charges financières	2'034.79	2'500.00	465.21	-18.61	2'334.60
321810	Intérêts débiteurs	188.05		-188.05		
321820	Frais de poste, banque	1'846.74	2'500.00	653.26	-26.13	2'334.60
3220	Autres charges	20'000.00	10'000.00	-10'000.00	100.00	
322030	Dotation provisions diverses (gratifications)	20'000.00	10'000.00	-10'000.00	100.00	
4	Revenus	-6'886'002.45	-6'934'504.00	-48'501.55	0.70	-6'754'475.38
41	Total des subsides	-2'459'867.30	-2'473'004.00	-13'136.70	0.53	-2'301'533.60
4110	Subsides	-498'649.00	-438'000.00	60'649.00	-13.85	-449'339.00
411010	FAJE subvention du personnel pédagogique	-520'872.00	-433'000.00	87'872.00	-20.29	-450'780.00

04.03.2021

Page 4

Compte pertes et profits année 2020

1010 RAT- AFJ 1011 RAT - AFJ / KIBE

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
411020	Correctif subv. FAJE année précédente	36'223.00		-36'223.00		14'441.00
411030	FAJE subvention aide au démarrage	-14'000.00	-5'000.00	9'000.00	-180.00	-13'000.00
4111	Participations communales	-1'944'597.30	-2'028'569.00	-83'971.70	4.14	-1'844'478.25
411101	Commune d'Arzier	-62'878.65	-33'075.00	29'803.65	-90.11	-22'146.10
411102	Commune de Begnins	-174'910.45	-191'988.00	-17'077.55	8.90	-190'452.65
411103	Commune de Burtigny	-3'003.75	-9'616.00	-6'612.25	68.76	-7'748.35
411104	Commune de Coinsins	-13'449.30	-14'180.00	-730.70	5.15	-6'930.95
411105	Commune de Duillier	-54'704.85	-16'997.00	37'707.85	-221.85	-22'987.60
411106	Commune de Genolier	-53'314.50	-117'041.00	-63'726.50	54.45	-102'134.90
411107	Commune de Givrins	-29'579.20	-17'305.00	12'274.20	-70.93	-17'352.15
411108	Commune de Gland	-929'404.75	-998'584.00	-69'179.25	6.93	-906'066.00
411109	Commune de Le Vaud	-19'946.00	-25'977.00	-6'031.00	23.22	-23'238.80
411110	Commune de Longirod	-46'047.05	-19'999.00	26'048.05	-130.25	-23'812.30
411111	Commune de Marchissy	-19'922.25	-19'451.00	471.25	-2.42	-20'016.20
411112	Commune de Prangins	-272'987.35	-286'535.00	-13'547.65	4.73	-250'255.55
411113	Commune de Saint-Cergue	-114'511.70	-141'412.00	-26'900.30	19.02	-136'480.45
411114	Commune de Saint-George	-59'802.90	-59'662.00	140.90	-0.24	-54'499.15
411115	Commune de Trélex	-10'815.95	-3'612.00	7'203.95	-199.44	-4'643.75
411116	Commune de Vich	-79'318.65	-73'135.00	6'183.65	-8.46	-55'713.35
4112	Contributions (avance) du RAT	-16'621.00	-6'435.00	10'186.00	-158.29	-7'716.35
411210	Cont. RAT pour Inter-réseaux	-16'621.00	-6'435.00	10'186.00	-158.29	-7'716.35
42	Total des écolages	-3'685'358.15	-4'227'500.00	-542'141.85	12.82	-4'195'319.65
4210	Écolages	-3'685'358.15	-4'227'500.00	-542'141.85	12.82	-4'195'319.65
421010	Écolages	-3'359'851.15	-4'107'500.00	-747'648.85	18.20	-3'717'788.70
421011	Dépannages/heures suppl	-212'498.35		212'498.35		-259'310.25
421012	Heures à 150%	-5'502.05		5'502.05		-8'518.25
421013	Heures à 50%					-528.95
421014	Refacturation	12'999.25		-12'999.25		-43'019.10
421030	Repas facturés aux parents	-92'455.00	-120'000.00	-27'545.00	22.95	-106'065.50
421040	Divers	-28'050.85		28'050.85		-60'088.90
43	Total des produits divers	-740'777.00	-234'000.00	506'777.00	-216.57	-257'622.13
4310	Produits divers	-637'284.73	-114'000.00	523'284.73	-459.02	-111'103.91

Compte pertes et profits année 2020

1010 RAT- AFJ 1011 RAT - AFJ / KIBE

Numéro	Désignation	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Ecarts en %	Comptes 2019
431010	Encaissement frais de rappels	-1'259.25	-2'000.00	-740.75	37.04	-13.00
431020	Encaissement des finances d'inscriptions		-2'000.00	-2'000.00	100.00	
431035	Provision FAJE (à recevoir de la FAJE)	-16'626.92		16'626.92		
431040	Intérêts créanciers	-13.21		13.21		-238.46
431070	Remboursement IMJ éducatives					-9'032.45
431074	Indemnités RHT éducatives - covid-19	-400'136.60		400'136.60		
431080	Remboursement IMJ autres	-154'082.75	-110'000.00	44'082.75	-40.08	-101'400.20
431086	Aides Cantonales	-44'691.00		44'691.00		
431087	Aide - Covid-19 - forfaits accueil d'urgence	-20'415.90		20'415.90		
431090	remboursements divers	-59.10		59.10		-419.80
4320	Revenus extraordinaires	-103'492.27	-120'000.00	-16'507.73	13.76	-146'518.22
432010	Revenus extraordinaires	-4'517.40	-60'000.00	-55'482.60	92.47	-23'643.17
432020	Honoraires de tiers (structures)					-6'136.60
432025	Dissolution de provision pertes sur débiteurs	-60'000.00		60'000.00		-62'490.60
432030	Equilibrage des comptes	-38'974.87		38'974.87		
432040	Dissolution de réserve		-60'000.00	-60'000.00	100.00	-54'247.85
9	Clôture					-38'974.87
99	Compte de passage et journaux secondaires					-38'974.87
999000	Clôture					-38'974.87

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

**Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants**